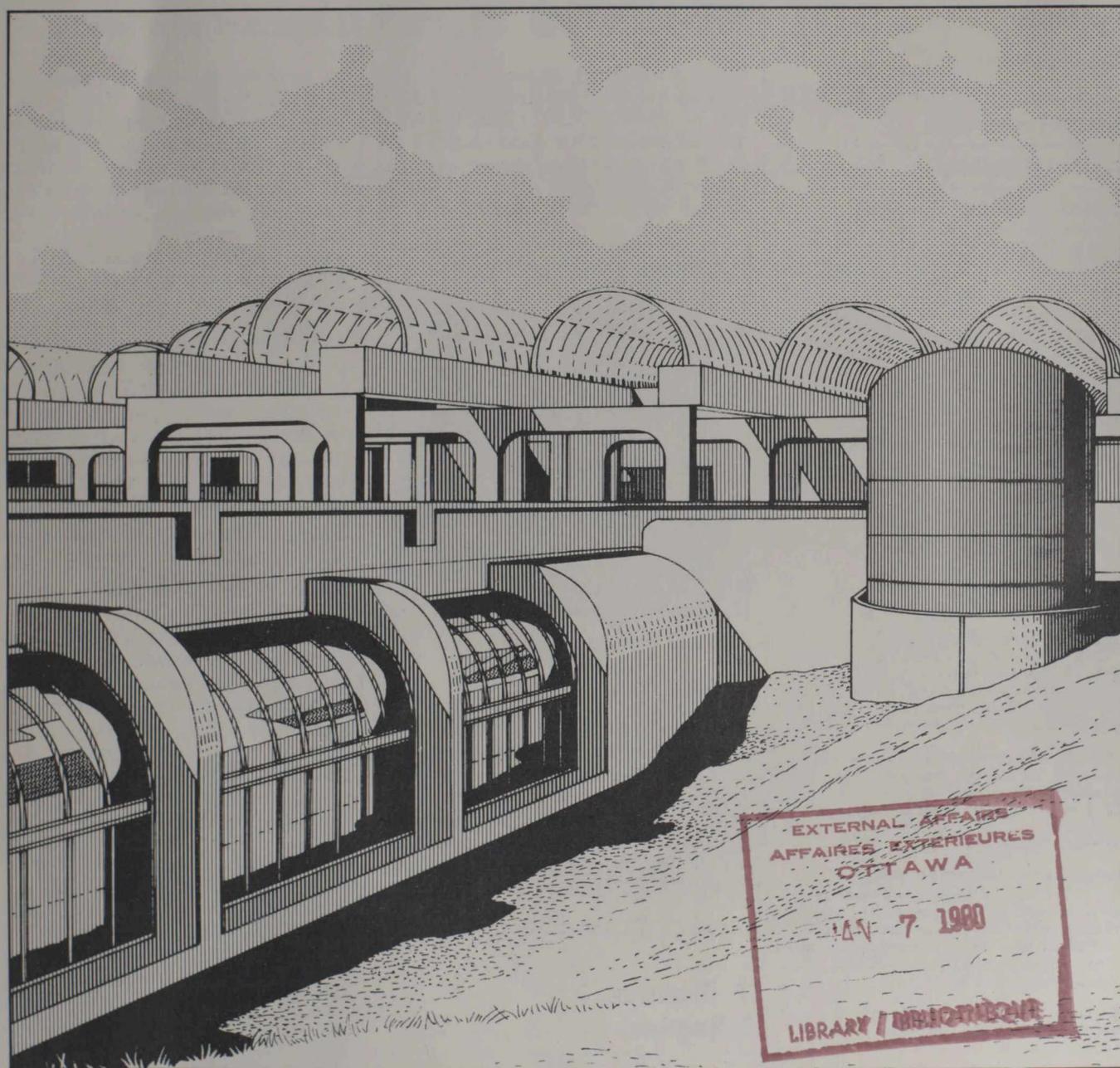


CA1
EA925
C12
#49/oct.'79
DOCS

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E
3 5036 01029817 5

Canada d'aujourd'hui



Angrignon, l'une des nouvelles stations du métro de Montréal. Page 11.

L'avenir de la région de l'Atlantique
Elèves et étudiants en 2001
«A toi pour toujours, ta Marie-Lou»
Nouvelles stations de métro

Canada d'aujourd'hui

Sommaire

N° 49. Octobre 1979

Région de l'Atlantique	3
Réfugiés d'Indochine	5
Une pièce de Michel Tremblay	6
Elèves et étudiants en 2001	7
Le fort Saint-James	9
La « souveraineté-association »	10
Nouvelles stations de métro	11
Fibres optiques	15

Canada d'aujourd'hui

18 rue Vignon, 75009 Paris

Organe d'information
des ambassades du Canada.

Directeur : Jacques Noisoux.
Rédacteur en chef : Francis Curtil. Conception graphique : Jim Donohue & Associates, Toronto. Réalisation graphique : Michel Tourtois, Ségeste, Paris.

Le service de Canada d'aujourd'hui peut être fait gracieusement, sur demande. Nos lecteurs sont priés de signaler leurs changements d'adresse (avec code postal) ; joindre la dernière étiquette d'expédition.

Numéro 49. Octobre 1979.

Dessin de couverture : Isabelle Rochefort.
Photos : Office national du film du Canada ; Parcs Canada ; Toronto Transit Commission ; Patricia Ling (Bureau de transport métropolitain, Montréal) ; Ministère des communications ; Centre culturel canadien, Paris ; Royal Ontario Museum, Toronto ; Centre national des arts, Ottawa.

Imprimé en France
sur du papier de fabrication canadienne.

Artisanat d'art

Le Centre culturel canadien de Paris a présenté cet été une importante exposition, la troisième dans ce domaine, illustrant les métiers d'art. Cent vingt œuvres de dix artistes portaient témoignage de la vitalité de cette forme d'art qui exige de l'artiste qu'il soit en même temps un



Léo Gervais, *Oiseau blessé*.

ouvrier : orfèvrerie, sculpture, porcelaine, tapisserie, reliure, tissage, céramique, soufflage du verre, travail des peaux. «Quelques-uns de ces artistes - a écrit Mariette Rousseau-Vermette, peintre-lissier et organisatrice de l'exposition - œuvrent depuis des décennies, d'autres depuis moins longtemps; pour eux le temps ne compte pas, ils ignorent la mode et vivent pleinement».

Tribunaux bilingues

Trois gouvernements provinciaux ont décidé de faire adopter rapidement des dispositions législatives visant à appliquer la loi fédérale de juin 1978 qui prévoit que les inculpés en matière criminelle pourront subir leur procès dans l'une des deux langues officielles de la Confédération, l'anglais et le français. Il s'agit de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Alberta. Après l'adoption de ces mesures, 90 p. 100 des Canadiens francophones vivant hors du Québec pourront, dans trois provinces à forte majorité anglophone (les anglophones du Québec ont toujours eu cette possibilité), subir leur procès dans leur langue. C'est en Ontario que la nouvelle législation aura le plus d'effets puisque 46 p. 100 des 893 260 francophones habitant hors du Québec y résident (recensement de 1976).

Chants et jeux inuit

La faculté de musique de l'université de Montréal a édité un disque intitulé «Chants et jeux des Inuit du Canada» qui a obtenu cette année l'un des grands prix de l'académie Charles-Cros. Ce disque a été réalisé par le groupe de recherches en sémiologie musicale, qui s'intéresse en particulier au genre *Katajjaq* (jeu de gorge) des Inuit ou Esquimaux. Il s'agit d'une compétition orale entre deux femmes placées, très près, l'une en face de l'autre. Chacune d'elles est membre d'une équipe : celle qui s'arrête la première parce qu'elle rit, perd son souffle ou commet une faute, est remplacée par une autre; l'équipe perdante est celle dont les joueuses ont été successivement éliminées. Le *Katajjaq* frappe l'observateur occidental par le caractère des sons émis par les concurrentes.

Chutes du Niagara

Le Royal Ontario Museum présente actuellement à Toronto une importante exposition qui constitue une «histoire imaginaire» des chutes du Niagara. Cent trente-quatre aquarelles et cent vingt-deux gravures des dix-huitième et dix-neuvième siècles permettent d'apprécier l'évolution de la manière de voir les chutes depuis la première aquarelle connue (1699), due au missionnaire français Louis Hennepin, jusqu'à une gravure de



Gravure de Richard Hancock, 1794.

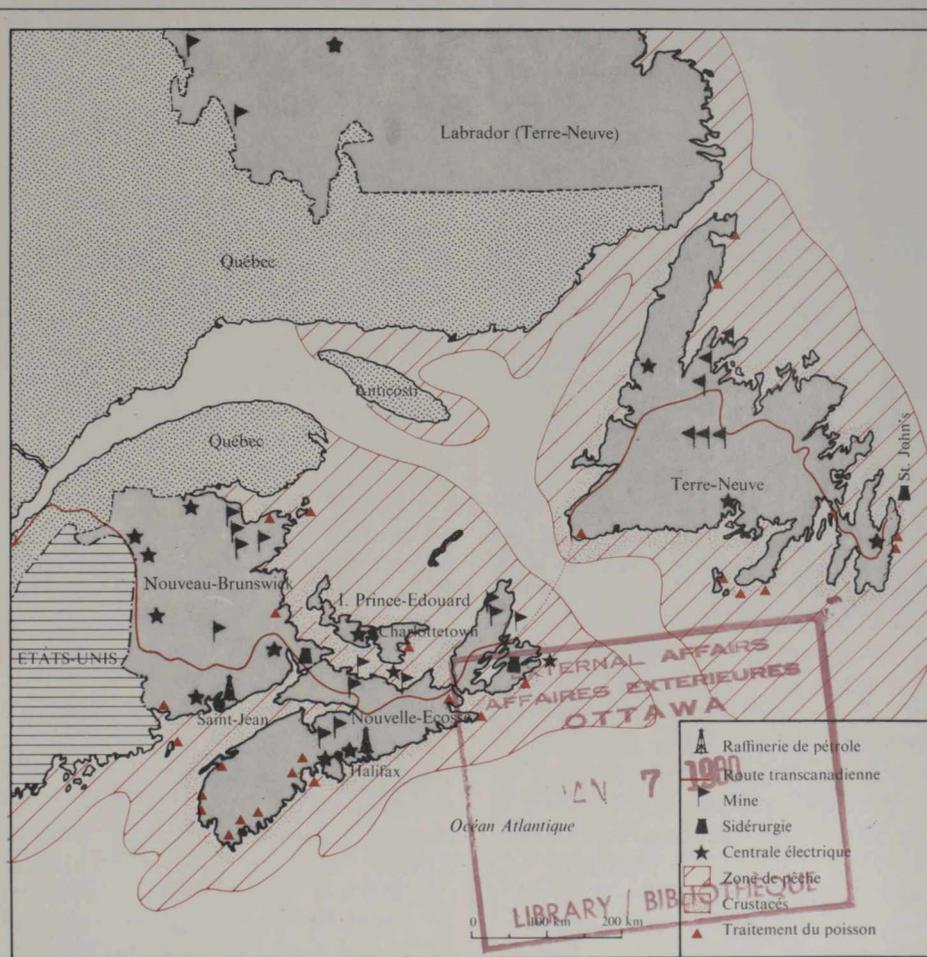
grand format où l'on voit le pont suspendu construit en 1898. Les œuvres exposées n'émanent pas toutes, il s'en faut, de grands artistes, car nombreux ont été les amateurs qui ont rapporté de leur visite des croquis destinés à illustrer des ouvrages ou à figurer dans leur collection personnelle. Les sujets choisis le plus souvent sont très divers : le Fer à cheval, le point d'observation de Table Rock, l'île de la Chèvre qui sépare les chutes canadiennes des chutes étatsunien-nes, les bateaux à vapeur conduisant les touristes jusqu'au pied des chutes, etc.

L'avenir économique de la région de l'Atlantique

Des provinces qui pourraient devenir le centre canadien des activités industrielles liées à la mer.

Quatre provinces canadiennes - la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Edouard, Terre-Neuve — constituent la «région de l'Atlantique», région profondément marquée par tout ce qui touche la mer (1). Lorsque le Canada s'est agrandi des quatre provinces de l'ouest, immenses et neuves, le centre des opérations commerciales et industrielles s'est établi dans le couloir Montréal-Toronto, ce qui a sans aucun doute infléchi l'évolution historique du Canada. L'ensemble des quatre provinces de l'Atlantique ne représente aujourd'hui que 5,5 % du territoire canadien. La population compte, avec 2,2 millions d'habitants, pour 9,5 % de la population totale du pays (23,3 millions d'habitants). Elle est à très forte majorité anglophone : il n'y a que 0,5 % de francophones à Terre-Neuve, 5,5 % dans l'Île-du-Prince-Edouard, 4,4 % en Nouvelle-Ecosse. Seul le Nouveau-Brunswick, avec 222 700 habitants de langue maternelle française, possède une forte minorité francophone (32,9 %). Dans sa composition, la population des quatre provinces, les plus anciennement peuplées du Canada avec l'Ontario et le Québec, a peu varié depuis cent ans. Elle a été réduite en valeur relative par l'émigration, mais non modifiée par une immigration qui ne l'a guère touchée.

En raison de l'éloignement des marchés continentaux et du déclin du commerce maritime orienté vers l'Europe, la région ne s'est pas développée au même rythme que les autres, malgré les efforts faits pour réduire les disparités régionales. Bien qu'en pourcentage le revenu moyen par personne soit passé, dans les quatre provinces, de 69,4 % (en 1970) à 72,7 % (en 1977) de la moyenne canadienne, cette amélioration relative (qui laisse encore le niveau de vie des habitants loin derrière celui des



autres Canadiens) a été due pour une large part aux «paiements de transfert» que le gouvernement fédéral a effectués aux particuliers (2). Les gouvernements des quatre provinces ont aussi compté davantage sur les transferts, de sorte que le taux de dépendance de la région à cet égard était de 26,4 % en 1976, soit près de trois fois le taux de dépendance des autres provinces.

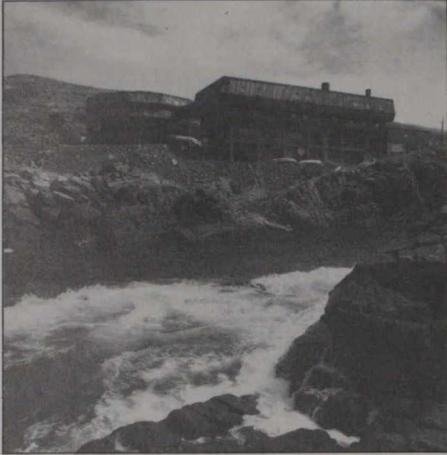
Le retard de la région de l'Atlantique est d'autant plus préoccupant que les autres écarts qui permettent de mesurer les disparités économiques régionales se sont, eux aussi, élargis au cours de la présente décennie. De 1970 à 1977, le taux de chô-

mage a augmenté plus rapidement que dans le reste du pays, atteignant 12,7 % en 1977 (contre 7,7 % dans les autres provinces prises ensemble); l'emploi s'est moins accru et la part de la région dans l'emploi total au Canada a un peu baissé. Le taux des investissements n'a augmenté que de la moitié du taux national et la part

1. Les trois premières provinces sont traditionnellement appelées «maritimes». Avec Terre-Neuve, entrée dans la confédération canadienne en 1949, elles constituent les provinces «de l'Atlantique».

2. Les crédits dont dispose le gouvernement fédéral provenant des impôts et taxes payés par tous les Canadiens, les versements que ce gouvernement fait à une province ou à ses habitants constituent une «redistribution».

L'avenir économique de la région de l'Atlantique



Laboratoire de recherches en sciences marines à St-John's (Terre-Neuve).

de la région dans l'investissement annuel est passée de 9,2 % en 1970 à 6,4 % en 1977. La situation économique des provinces de l'Atlantique s'est donc détériorée, et cela malgré l'accroissement des paiements de transfert; ceux-ci ont permis de limiter les dommages, mais ils n'ont constitué qu'un palliatif.

Le Conseil de développement de la région de l'Atlantique, qui joue un rôle de conseil auprès du ministre fédéral de l'expansion régionale, a publié à la fin de l'année dernière un rapport qui préconise de donner à la région une part beaucoup plus importante de l'activité économique du pays, estimant que, même si les transferts fédéraux doivent être maintenus dans l'avenir immédiat, il n'est pas bon à plus long terme que l'économie régionale dépende à ce point de mécanismes financiers (3). De l'avis du Conseil, les quatre gouvernements provinciaux ont les moyens d'envisager, en coopération avec le secteur privé, la création et le développement d'activités économiques régionales et le gouvernement fédéral pourrait user d'incitations en vue de redéployer certains éléments de l'activité nationale au profit des provinces de l'Atlantique.

Comme les provinces de l'Atlantique ont une longue tradition maritime et possèdent déjà le noyau technologique (en particulier la sidérurgie) nécessaire à l'expansion de nombreuses activités liées à la mer, le

Conseil estime que c'est l'ensemble des possibilités d'exploitation des ressources de la mer qui est le plus capable de donner à la région une assise industrielle de niveau international.

La déclaration faite par le Canada le 1^{er} janvier 1977 selon laquelle la zone qui va jusqu'à 200 milles des côtes constitue une «zone économique nationale» a ouvert une ère nouvelle à la pêche sur la côte atlantique, d'autant plus que cette décision s'accompagne de la détermination de gérer les réserves halieutiques dans les meilleurs intérêts du Canada, qui coïncident très largement, sur ce point, avec les intérêts des provinces de l'Atlantique. Le Conseil a été informé que les réserves de poisson pourraient doubler en cinq ans et que les exportations pourraient elles aussi doubler en valeur, ce qui ferait du Canada le premier exportateur de poisson du monde. Il estime que l'on devrait donner une priorité nationale à la création dans la région de l'Atlantique d'un complexe industriel de pêche beaucoup plus puissant et diversifié.

Toujours dans l'intérêt des provinces de l'Atlantique, le Conseil pense que, puisque la zone de 200 milles ne va pas jusqu'aux limites du plateau continental, l'Etat fédéral devrait étendre sa souveraineté jusqu'à ces limites, non seulement pour permettre la gestion des réserves de poisson sur toute l'étendue du plateau, mais aussi pour s'assurer la pro-



Un chercheur recueille des spécimens marins.

priété des réserves de pétrole, de gaz et de minéraux qui pourraient s'y trouver.

Constatant d'autre part que, de toutes les provinces canadiennes, seules les trois provinces dites maritimes n'ont pas de «Nord», le Conseil recommande qu'il leur soit reconnu des intérêts particuliers dans l'exploitation des ressources des îles de l'Arctique. Il demande que l'on ait recours, pour transporter le gaz qui y a été découvert, à des méthaniers brise-glace dont les ports d'attache seraient situés dans la région, ce moyen de transport étant d'ailleurs le plus économique. L'accès à d'autres possibilités encore inexploitées devrait être envisagé, par exemple la création d'un complexe d'industries à forte consommation d'énergie au Labrador, région dont le potentiel hydro-électrique est énorme, mais où les coûts du transport de l'énergie électrique jusqu'aux grands centres industriels, très éloignés, seraient excessifs.

Si la création d'activités industrielles fondées sur les ressources hauturières et arctiques paraît être, à plus ou moins long terme, le facteur le plus important du développement économique de la région de l'Atlantique, une gestion plus efficace des terres forestières pourrait aussi contribuer à améliorer la situation. Le Conseil recommande, par exemple, que la portée des études conduites sur les ressources forestières soit élargie afin d'inclure d'autres possibilités de développement et de comprendre l'évolution de l'habitat de la faune, de la qualité et de l'âge des réserves de bois d'œuvre, etc. Il estime qu'il faudrait encourager l'intégration des industries du bois de construction et des pâtes et papiers afin de diversifier davantage les produits finis, ce qui aurait pour effet d'accroître la valeur ajoutée et de créer des emplois. Dans le secteur minier, le Conseil souhaite que l'intervention du gouvernement fédéral se poursuive dans le domaine de la cartographie et des levés géologiques afin de faciliter l'exploration et d'encourager, dans toute la mesure du possible, la transformation sur place de la production minière.

3. Voir «Région de l'Atlantique. Stratégie de développement économique pour les années 80», 234 p., novembre 1978, St. John's, Terre-Neuve.

Réfugiés d'Indochine

*Le Canada triple sa capacité d'accueil
et met en relief les aspects politiques du problème.*

Le gouvernement de M. Joe Clark, issu des élections législatives du 22 mai dernier, était à peine en place qu'il avait à prendre position sur le problème des réfugiés d'Indochine. Déjà, en juin, le sommet de Tokyo lui en donnait l'occasion. En juillet, il exposait son point de vue d'une manière plus complète à la conférence de Genève (1). A la veille de cette conférence, le gouvernement rendait publiques les grandes lignes de son programme. Celui-ci prévoit l'entrée au Canada de cinquante mille réfugiés du sud-est asiatique au cours des deux années 1979 et 1980, objectif qui correspond à peu près au triple des autorisations données antérieurement. Le programme repose sur une formule originale qui vise à lier l'effort public à l'effort privé : les pouvoirs publics accueilleront un deuxième réfugié pour tout réfugié qui sera parrainé par le secteur privé. C'est le total qui pourrait atteindre le chiffre de cinquante mille. Le gouvernement a décidé en outre de créer une «caisse pour les réfugiés» destinée à recueillir des fonds et d'ouvrir deux importants centres d'accueil, l'un au Québec, l'autre en Alberta. Il a réservé enfin à l'intention des réfugiés près de seize mille places d'avion d'ici à la fin de l'année.

Ces décisions placent le Canada au deuxième rang des pays qui accueilleront le plus de réfugiés en 1979, derrière les Etats-Unis. Leur annonce, au paroxysme du drame des «boat people», faisait écho à un réel mouvement d'opinion dont témoignaient de nombreuses réactions émanant de tous les horizons du pays. Organismes créés en vue de l'aide aux réfugiés, mouvements sociaux, institutions religieuses ou philanthropiques, groupes de simples citoyens ont interpellé la conscience nationale déjà sous le coup d'images et de récits bouleversants. Deux exemples parmi bien d'autres : le

gouvernement du Québec déclarait pouvoir accueillir le tiers des cinquante mille réfugiés attendus d'ici au 31 décembre 1980 et la municipalité d'Ottawa se proposait d'en accueillir quatre mille à elle seule. Par la suite, on a perçu un sentiment d'appréhension pouvant conduire la vague humanitaire à un certain «ressac». Nombreux sont les Canadiens qui ont demandé si l'économie du pays était bien en état d'intégrer des réfugiés en si grand nombre alors que le chômage touche 8 % de la population active et ne donne pas de signes de décroissance. Selon le ministre de l'emploi et de l'immigration, il n'y a pas d'inquiétude à avoir à ce sujet car les Indochinois s'intègrent généralement bien au marché du travail. Au surplus, la proportion habituelle des femmes sans profession et des enfants parmi les réfugiés laisse prévoir que le tiers seulement des réfugiés entreront dans la catégorie des personnes actives. L'expérience qu'apporteront les mois qui viennent devra confirmer ces prévisions.

Sur le plan des relations internationales, le gouvernement canadien estime qu'il ne suffit pas de tenter de soulager des milliers de malheureux chassés de leur pays : il faut encore s'attaquer aux causes du drame. Or, «il est évident, a dit à Tokyo Mlle MacDonal, ministre des affaires extérieures, que Hanoï poursuit une politique systématique d'expulsion, fondée sur l'ethnie, d'un secteur entier de la population qui a des racines profondes au Vietnam». Tout en reconnaissant le droit qu'a tout homme de quitter son pays, le gouvernement estime que les déplacements doivent se faire «dans le respect des droits de la personne, sans contrainte physique ou morale et sans expulsion active». A la tribune de la conférence de Genève, Mlle MacDonal n'a pas craint d'affirmer que la communauté internationale avait le devoir de condamner «comme une



Mlle Flora MacDonal,
ministre des affaires extérieures.

violation sans scrupules et flagrante des droits de l'homme toute tentative faite pour exiler ou éliminer un groupe ethnique ou un groupe socio-économique». «Nous ne pouvons pas, a-t-elle dit par la suite aux représentants de la presse, tourner autour du pot dans cette affaire; on me reproche de mêler politique et humanitarisme, mais est-ce qu'inviter les nations à accueillir des réfugiés ou leur demander une aide financière n'est pas un geste politique?» Lorsque, en février dernier, le Vietnam s'est engagé dans un conflit avec le Kampuchéa (Cambodge), le gouvernement canadien a suspendu l'aide canadienne au Vietnam (2) et souhaité que d'autres pays s'engagent dans la même voie. Le Canada reste prêt cependant à répondre à des demandes à caractère humanitaire.

1. Convoquée par le secrétaire général des Nations unies, la conférence internationale «sur les personnes déplacées du sud-est asiatique» a réuni les délégations de soixante et onze pays les 20 et 21 juillet derniers.

2. Les mesures de suspension ne s'appliquent pas aux programmes d'assistance auxquels le Canada contribue par le canal des organismes internationaux.

«A toi pour toujours, ta Marie-Lou»

La pièce de Michel Tremblay est jouée en Europe.

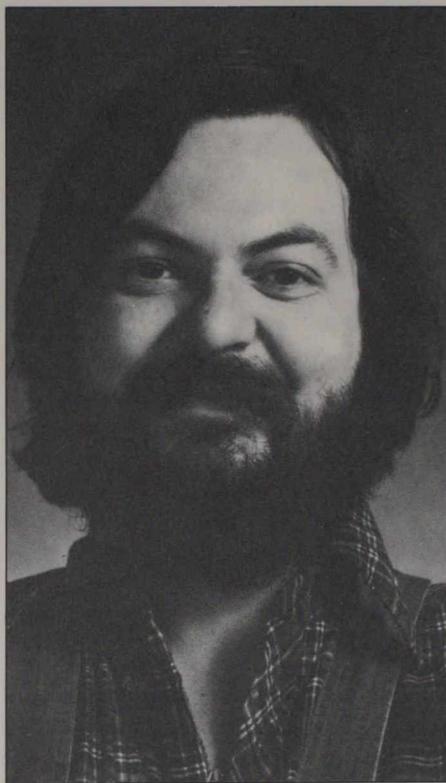
La compagnie montréalaise des Deux Chaises, qui a joué il y a près de six ans à l'Espace Cardin à Paris «les Belles-Sœurs» de Michel Tremblay, revient pour une tournée européenne avec «A toi pour toujours, ta Marie-Lou» du même Michel Tremblay (1).

Une table de cuisine, des chaises tubulaires revêtues de plastique, une télévision bien sûr et des verres de bière campent le décor d'une vie de pauvres où chacun, figé dans des attitudes répétées depuis des générations et ruminant ses rancœurs et sa haine, cherche à tirer à soi sa minable couverture. Dans ce monde-là, tout est dit ou plutôt rien n'a jamais été dit et chacun meurt et vit de son écœurement.

Nous sommes en plein dans l'univers de Tremblay : celui des petites gens des quartiers ouvriers de l'est montréalais, des déshérités, de ceux qui n'ont pas le choix, déshumanisés par les conditions de travail, endoctrinés par l'Eglise de leurs ancêtres, victimes. Victimes si médiocres et si peu ragoûtantes qu'au lieu de faire pitié, elles irritent. Et, comme d'habitude chez Tremblay, ce monde clos et figé de cadavres en sursis s'anime progressivement et crache sa méchanceté, car Tremblay a le regard cruel de ceux qui acceptent la vérité nue.

La pièce se joue entre quatre personnages, Marie-Louise (la mère), Léopold (le père), Carmen et Manon (les deux filles), l'une affranchie, l'autre momifiée dans la bigoterie, ou plutôt elle se joue entre deux couples de personnages, père et mère, sœur et sœur, en deux conversations alternées qui se tiennent à dix ans d'intervalle et se mêlent.

1. Canada d'aujourd'hui a rendu compte des «Belles-Sœurs» dans son numéro d'avril 1974. La troupe des Deux Chaises jouera «A toi pour toujours, ta Marie-Lou» ce mois-ci en Belgique et au Théâtre de l'Est Parisien à Paris, et en novembre en Angleterre. Elle reviendra au début de décembre en France, où elle jouera dans plusieurs villes de province, puis en Suisse, à Colmar et à nouveau en Belgique au cours du mois de décembre. Cette tournée européenne est patronnée par le ministère canadien des affaires extérieures.



Michel Tremblay.

On retrouve dans la pièce les thèmes chers à Tremblay, déjà développés dans les «Belles-Sœurs» et dans «En pièces détachées». Ce sont les mêmes comportements et presque les mêmes personnages. La frustration et le désespoir engendrent la méchanceté, mais jamais encore les personnages de Tremblay n'avaient été si cruels. Jamais ils n'avaient avivé leurs angoisses et mordu dans leurs plaies vives avec un instinct aussi infaillible. Ainsi Marie-Louise insinue devant son mari, dont toute la famille a été atteinte de démence et dont elle connaît l'angoisse à cet égard : «Hein, Léopold, y doivent être heureux les fous?» et la progression s'effectue, impitoyable : «Penses-tu qu'y sentent quelque chose quand y font leurs folles, Léopold? Hein? Ton père, quand y vient les yeux tout croches, pis que la langue y sort d'la bouche

de quasiment deux pieds, y'as-tu déjà demandé si y sentait quelque chose en dedans?». Quand enfin l'exaspération de son mari est à son comble : «Y faudrait ben que tu le saches, Léopold, après toute, toé aussi tu peux finir tes jours de même. Après ton père, pis tes deux sœurs, ça s'rait pas surprenant.» Pourtant l'horizon est moins fermé que dans les autres pièces de Tremblay. Si Manon, s'efforçant de copier sa mère, traduit l'acceptation d'un destin perpétué par la tradition, Carmen, proche parente de la Pierrette des «Belles-Sœurs», mais plus libérée et plus sereine, laisse entrevoir une lueur salvatrice. A travers elle, Tremblay dit qu'on peut faire ce qu'on a décidé de faire, à condition de couper les ponts et de ne pas accepter comme vérité première l'engrenage d'une vie sans issue. «Chus v'nue au monde dans l'marde comme toé, Manon, mais au moins j'essaye de m'en sortir! Au moins j'essaye de m'en sortir!»

La langue à laquelle Tremblay a recours est la langue populaire des bas quartiers de Montréal : une langue abâtardie, remplie de déformations phonétiques, contaminée par les anglicismes, mais verte. Si l'on veut que la vérité sorte du puits, il faut coller à la réalité. Que viendrait faire ici le «beau langage» ou même simplement le «français international»? Le joul n'a pas reçu avec Tremblay ses lettres de noblesse; il est simplement le seul moyen d'expression capable de donner toute sa force à la réalité, que l'auteur veut nous obliger à voir.

«A toi pour toujours, ta Marie-Lou» a été créée à Montréal en 1971. La pièce sera jouée en Europe par Monique Mercure qui a obtenu la palme d'or d'interprétation féminine au festival de Cannes en 1977, Sophie Clément, Gilles Renaud et Rita Lafontaine. Mise en scène d'André Brassard.

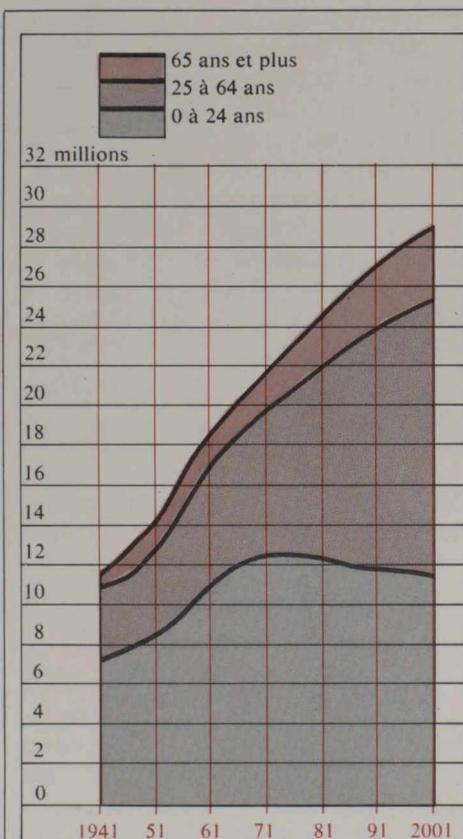
Elèves et étudiants en 2001

L'évolution des groupes d'âge de la population scolarisable.

■ Ce sont la fécondité et le nombre des naissances qui, parmi les facteurs démographiques, influent le plus sur la taille des groupes d'âge scolaire. Au Canada cependant un autre facteur, les migrations, peut avoir autant d'importance, et même plus, dans certaines provinces.

L'explosion démographique qui a suivi la dernière guerre a été la cause principale de la croissance énorme des effectifs des établissements élémentaires et secondaires au cours des deux décennies 1950 et 1960. Après 1959, le taux de fécondité a diminué ainsi que le nombre des naissances. De 1973 à 1976, celles-ci ont bien augmenté de 5%, mais le taux de fécondité a poursuivi sa chute (1). Quant aux migrations nettes, elles constituent un facteur très variable selon les provinces. Dans certaines régions d'une même province, elles peuvent aller jusqu'à dépasser les effets de l'explosion démographique de l'après-guerre (2).

A la demande de la Fédération canadienne des enseignants, Statistique Canada a conduit récemment une étude qui offre quatre projections possibles de la population scolaire canadienne à la fin du siècle (3). Ces projections sont fondées sur différentes combinaisons des facteurs fécondité-migration. Les deux premières portent sur un taux de fécondité en augmentation et sur une migration nette forte dans une première hypothèse, modérée dans la seconde; les deux dernières projections portent sur un taux de fécondité en régression et sur une migration nette modérée (hypothèse 3) ou faible (hypothèse 4). Il semble cependant que, dans le court terme, les projections 1 et 2 doivent être écartées. En effet, d'après les données les plus récentes, le taux de fécondité semble toujours régresser. De plus, le taux d'activité des femmes s'est accru, passant de 35% en 1966 à 48% en 1978. Etant donné que les femmes travaillent en plus grande proportion,



Population canadienne et répartition par groupes d'âge, 1941 à 1976, et projections jusqu'en 2001

une plus faible proportion de femmes veulent avoir des enfants. Le taux de fécondité devrait donc encore régresser à court terme. Les auteurs de l'étude ont choisi, comme la plus raisonnable, la projection 3, qui combine une faible fécondité et une migration nette de l'ordre de 75 000 personnes par an. Dans l'avenir immédiat, cependant, la migration nette pourrait rester en deçà de ce chiffre, surtout si le taux de chômage demeure élevé, de sorte que la projection 4 verrait augmenter sa crédibilité au moins à court terme.

Au niveau national, le groupe d'âge de l'élémentaire a atteint le sommet de 4,1 millions d'enfants en 1970, conséquence du sommet de la courbe de l'explosion démographique atteinte onze ans auparavant. De 1970 à 1978, le groupe a diminué de

16 % pour s'établir à 3,5 millions d'enfants. On prévoit qu'il diminuera encore de 5 % pour se fixer à 3,3 millions en 1982. Il y aura une progression de près de 10 % de 1982 à 1995, puis une nouvelle baisse, la dernière progression étant le fait de l'augmentation attendue du nombre des naissances de 1973 jusqu'au milieu des années quatre-vingts.

La taille du groupe d'âge du secondaire s'est accrue de 54,1 % entre 1961 et 1977, passant de 1,2 à 1,9 million de jeunes. De 1978 à 1980, le groupe devrait diminuer de 24 % pour se chiffrer à 1,5 million. En l'an 2001, sa taille sera de 1,6 ou 1,7 million, soit 13 % de hausse sur 1990.

La taille du groupe d'âge postsecondaire a augmenté de 87 % depuis 1961 pour s'établir à 3,2 millions en 1978. Une nouvelle hausse de 5 % est prévue jusqu'en 1982, année où le groupe atteindra sa pointe résultant de l'explosion démographique d'après-guerre. Cela ne signifie pas que les effectifs scolaires et universitaires du postsecondaire suivront l'évolution du groupe d'âge, car ils peuvent être influencés par bien d'autres facteurs que la démographie. Après 1982, la taille du groupe diminuera de 21 % pour se chiffrer à 2,7 millions. En 2001, elle remontera légèrement, atteignant 2,8 millions (4).

1. Dans les années soixante-dix, un grand nombre de femmes, issues de l'explosion démographique d'après-guerre, sont arrivées à l'âge de la procréation, ce qui a fait croître le nombre des naissances. Cependant, le nombre des mères possibles a augmenté plus vite que celui des naissances, de sorte que le taux de fécondité a régressé. Il s'établissait à 1,82 en 1976.

2. Migration nette : différence entre immigration et émigration. Elle peut s'apprécier au niveau national ou au niveau provincial.

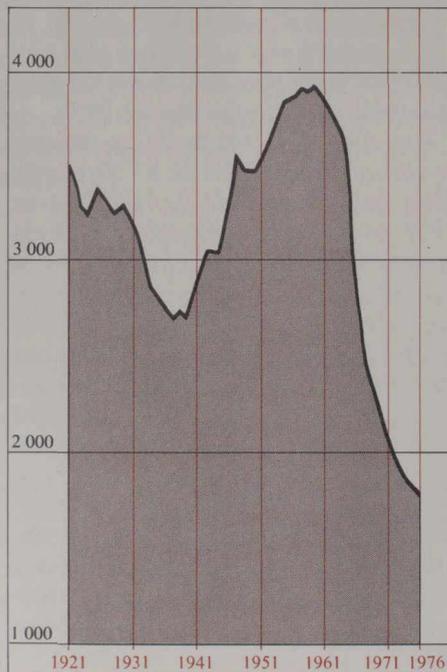
3. Les classes en 2001, par W. Clark, M.S. Deveaux et Z. Zsigmond, 144 p., Statistique Canada, Ottawa 1979.

4. Le groupe d'âge de l'élémentaire comprend les enfants de 5 à 13 ans, celui du secondaire les adolescents de 14 à 17 ans, celui du postsecondaire les jeunes de 18 à 24 ans.

Elèves et étudiants en 2001

→

Au niveau provincial, les groupes d'âge de l'élémentaire ont partout atteint leur période de pointe vers la fin de la décennie soixante ou le début des années soixante-dix. Un déclin a succédé, qui devrait se terminer au début ou au milieu des années quatre-vingts, les dates extrêmes étant 1978 pour l'Alberta et 1988 pour Terre-Neuve. Ce déclin général découle de la diminution des naissances au cours des décennies soixante et



Taux de fécondité au Canada, 1921-1976
(nombre d'enfants pour 1 000 femmes)

soixante-dix, bien que les variations entre provinces soient surtout le fait des différences dans la migration. A l'échelon national, le groupe d'âge a diminué de 16 % entre 1970 et 1978, mais, tandis que l'Alberta ne connaissait qu'une baisse de 9 % depuis 1971, le Québec accusait 31 % de baisse de 1968 à 1978. On prévoit d'autres baisses, qui seraient de 17 % à Terre-Neuve à presque rien en Alberta, avant que le groupe d'âge de l'élémentaire reprenne son expansion. Vers le milieu des années

quatre-vingt-dix, où l'augmentation à l'échelon national sera de 10 %, les gains provinciaux varieront de moins de 1 % à Terre-Neuve à 25 % en Alberta, après quoi le groupe d'âge continuera à rétrécir jusqu'au début du vingt et unième siècle.

Le groupe d'âge du secondaire a atteint son sommet en 1977 dans la plupart des provinces. La hausse en pourcentage a varié de 17 % au Nouveau-Brunswick à 91 % en Colombie-Britannique (moyenne nationale : 54 %). La taille de ce groupe d'âge devrait accuser, jusqu'à la fin des années quatre-vingts ou au début des années quatre-vingt-dix, des baisses variant de 9 % dans l'Alberta à 30 % au Québec. Ensuite, le groupe devrait s'élargir jusqu'au tournant du siècle, puis régresser à nouveau.

On a vu qu'à l'échelon national la taille du groupe d'âge postsecondaire s'était accrue de 87 % entre 1961 et 1978. Les augmentations ont varié de 54 % en Saskatchewan à 139 % en Colombie-Britannique. La période de pointe devrait être atteinte dans chaque province au début des années quatre-vingts, puis régresser jusqu'au milieu des années quatre-vingt-dix (1992 en Alberta, 1998 à Terre-Neuve), la baisse variant entre 32 % au Québec et 11 % en Alberta. Le groupe d'âge grossira sans doute ensuite jusqu'à la fin du siècle en raison de la reprise prévue du nombre des naissances au début des années quatre-vingts.

Depuis que les effectifs scolaires ont commencé à diminuer, on s'est efforcé d'étudier les conséquences du phénomène sur la pédagogie, sur le nombre des enseignants, sur le financement, sur les possibilités d'emploi pour les jeunes, sur la répartition des dépenses publiques.

Une bonne partie de la controverse qu'a suscitée la diminution des effectifs scolaires porte sur la qualité de l'enseignement. Si des classes restreintes permettent de meilleurs contacts entre enseignants et élèves, une

pédagogie mieux adaptée, moins de rigidité dans l'administration, elles entraînent aussi une hausse des coûts par élève. Il en résulte des restrictions de crédits qui provoquent souvent la suppression ou la réduction de certains programmes. Toute la question est de trouver les moyens qui permettent de faire face à la baisse des effectifs sans trop limiter les choix ou altérer les normes. Depuis quelques années, certaines écoles secondaires pratiquent le partage de l'année scolaire, qui est divisée en trois ou quatre parties offrant chacune des cours différents, ce qui permet d'accroître le nombre des options sans augmenter celui des enseignants.

Les enseignants sont nécessairement touchés par la baisse des effectifs scolaires. De 1966-1967 à 1977-1978, le taux de renouvellement du corps enseignant est tombé de 18 % à 7 %.

Le groupe d'âge du postsecondaire grossira cependant jusqu'au début des années quatre-vingts. Est-ce à dire que les effectifs varieront dans la même proportion (5 % environ)? Les effectifs du postsecondaire sont influencés par tant de facteurs non démographiques que l'on devrait constater des écarts sensibles par rapport à l'évolution démographique. En raison de ces influences externes, une diminution de la taille du groupe d'âge n'entraîne pas nécessairement une baisse des effectifs, pas plus qu'une augmentation de la taille ne conduit fatalement à une hausse. Si les tendances récentes se confirment, on aboutira à une baisse des effectifs universitaires dans la plupart des provinces au profit des collèges d'enseignement supérieur, où la formation, moins théorique, est aussi moins longue. Les collèges d'enseignement supérieur risqueraient alors d'être pris de court par la pointe démographique des années quatre-vingts, alors que les universités n'auraient pas de difficulté à recevoir les étudiants.

Ces fluctuations démographiques, qui n'épargnent aucun niveau, ni aucun élément du système scolaire, ne sont pas propres au Canada. Les Etats-Unis et presque tous les pays industrialisés d'Europe font face aux mêmes fluctuations, mais les vagues ne se succèdent pas tout à fait au même rythme.

Dialogue franco-canadien

Pour une meilleure connaissance mutuelle



Canada d'aujourd'hui donne ici l'essentiel de l'émission enregistrée le 18 mai dernier par France Culture sous le titre «Mythes et réalités franco-canadiens». M. Gérard Pelletier, ambassadeur du Canada en France, et M. Claude Julien, rédacteur en chef du mensuel «le Monde diplomatique», y ont pris part.

G. Pelletier. Il serait intéressant de dire d'abord l'idée que nous nous faisons, vous du Canada, moi de la France, avant que l'observation directe nous ait permis de nous former une opinion personnelle. Je veux parler des images héritées de votre milieu quand vous étiez, du côté de Toulouse, jeune étudiant.

C. Julien. Cette opinion était, pour l'essentiel, profondément fausse. D'abord, pour moi comme pour beaucoup d'autres Français, les Canadiens étaient des gens qui parlaient français. C'était un pays assez paisible, assez serein, assez enviable qui, de surcroît, avait à chacune de nos guerres l'élégance de venir se battre à nos côtés. D'où une espèce d'admiration assez simple et très affectueuse à son égard. Dans ma bonne ville d'origine - Castres, dans le Tarn - j'ai connu plus tard un hôtelier qui n'avait jamais mis les pieds au Canada, mais qui connaissait bien la géographie du Québec : le nom des rivières, des villes, des petites bourgades, les ressources. Il avait cette vision du Canada réduite au Québec. Il savait, bien sûr, qu'il y avait la prairie, l'ouest canadien, les Rocheuses, le Grand-Nord - le Grand-Nord jouait un rôle important dans cette mythologie. Je ne voudrais pas me disculper, mais je n'ai pas été le seul à la cultiver.

G. Pelletier. Je pourrais presque en dire autant. Pour l'adolescent que j'étais dans les années trente (je vivais dans la petite ville de Victoriaville, au Québec), la France, c'était une grande ville, Paris, et une province, la Normandie, d'où mes ancêtres étaient venus, me disait-on, trois siècles plus tôt.

Pour le reste, mes connaissances sur la France étaient aussi fausses que les vôtres sur le Canada, et de deux manières.

Nous sommes culturellement, nous, Canadiens francophones, des provinciaux sans métropole. Nous avons une culture dont le classicisme est «ailleurs». Quand on veut remonter aux classiques, dans la culture française d'un Canadien, on doit revenir à Paris puisque nos classiques, ce sont les vôtres. Les vôtres sont les nôtres. Molière nous appartient et nous le réclamons. Racine nous appartient aussi. On était ainsi porté, dans ma génération, à imaginer la France comme une sorte de paradis culturel, ce qu'elle est jusqu'à un certain point, mais on la magnifiait d'une façon extraordinaire. Par exemple, jusqu'au moment où je suis arrivé à Paris, à la fin de la guerre, j'ai cru qu'il n'y avait pas de conservatisme en France. J'ai bien changé d'avis depuis! Je croyais que tout était progrès et culture avancée. On magnifie ce qu'on ne connaît pas, surtout quand c'est son propre classicisme dont on sait qu'il existe ailleurs. D'autre part, j'avais une opinion qui n'était pas moins fausse et qui malheureusement est toujours partagée par beaucoup de mes compatriotes : dans le domaine technique, scientifique, technologique, la France m'apparaissait comme un pays retardataire. Encore aujourd'hui, les Canadiens souffrent beaucoup d'une opinion négative à ce sujet. Je ne sais pas si vous constatez la même chose.

C. Julien. Je peux rappeler un souvenir. A l'occasion d'une exposition industrielle organisée par la France à Montréal, le premier ministre canadien de l'époque a tenu à rédiger lui-même le petit discours qu'il prononcerait. C'était un discours à la gloire de la culture, de la gastronomie, des parfums, de la mode, de la haute couture, du champagne, alors qu'il s'agissait d'une exposition essentiellement technique et industrielle!

G. Pelletier. Il faut dire, à la décharge de ce premier ministre, que la France présentait alors, pour la première fois, une grande exposition technique à Montréal.

C. Julien. C'est vrai. Alors, vous, Gérard Pelletier, vous avez découvert la France au lendemain même de la seconde guerre mondiale. Cela a été un choc?

G. Pelletier. Un très grand choc. Découvrir la France, c'était pour nous découvrir un lieu où la culture française, minoritaire et menacée en Amérique du Nord - surtout au lendemain de la guerre, car nous n'avions pas encore connu l'explosion culturelle survenue depuis - s'épanouissait librement et occupait tout l'espace. C'était un éblouissement. De quoi accrédi-ter tous les préjugés favorables qu'on avait entretenus jusque-là! Pour moi, ce fut un grand choc. J'ai eu la faiblesse de m'intéresser beaucoup au théâtre, dans ma jeunesse. J'ai maintenant cette faiblesse en commun avec un pape, ce qui me la rend respectable! Je me souviens d'un soir, quelques mois après la Libération, alors qu'il n'y avait pas encore de quoi manger à sa faim dans Paris. Louis Jouvet jouait «l'Ecole des Femmes» à l'Athénée. Ce soir-là, je me suis senti pour la première fois propriétaire d'une culture florissante, assurée, triomphante et d'une richesse que je n'avais jamais soupçonnée, même si j'avais essayé de l'imaginer.

Ensuite, pendant les quelques années que j'ai passées ici au lendemain de la guerre, j'ai corrigé mes notions sur l'infériorité technique de la France, parce que je l'ai vue se relever avec une énergie et à un rythme étonnants. Mais vous, c'est à peu près au même moment que vous découvriez le Canada. Vous l'avez abordé par l'est, vous avez donc découvert d'abord la partie française.

C. Julien. J'ai commencé par le Québec, par Montréal, à la fin de 1946, à une époque où la France était encore profondément marquée par toutes les souffrances de la guerre et par toutes les pénuries qui s'ensuivaient. C'était un choc d'arriver à ce moment-là en Amérique du Nord. J'étais arrivé à New York : c'était le choc brutal de la puissance, de l'opulence, des lumières, des voitures. Même spectacle à Montréal sous une autre forme, à une autre échelle. Le même contraste entre la pauvreté et la pénurie de l'Europe après la guerre et l'opulence de l'Amérique du Nord, fût-elle québécoise.

Mais le choc principal était ailleurs. On aimait le Canada, ce Canada que l'on rédui-

sait au Québec, et on s'imaginait un peu qu'on était aimé au Canada. Il faut rappeler cette période, qui a créé beaucoup de malentendus et de désillusions. Très vite on découvrait un Québec qui était très clérical et, par bien des aspects, très hostile à la République française. On découvrait un régime, celui de Maurice Duplessis, très conservateur (1), alors qu'on vivait en France la période euphorique et progressiste des lendemains de la Libération, où tout paraissait possible sur le plan des réformes sociales et des transformations profondes des structures de la société. On trouvait, bien sûr, des gens très attachés à la France et affectivement très proches d'elle, mais aussi un sentiment anti-français d'autant plus fort que la France venait de mettre un terme à un régime, celui de Vichy, qui avait joui d'un prestige assez grand dans bien des milieux de la population québécoise. Beaucoup de Québécois conservateurs et cléricaux avaient retrouvé dans le régime de Vichy le contraire de cette France républicaine, laïque et progressiste qu'ils détestaient.

G. Pelletier. «Travail, Famille, Patrie» aurait pu être la devise de Duplessis, mais il n'y eût pas été plus fidèle que le régime de Vichy.

C. Julien. On découvrait donc un Québec qui souvent était plein d'hostilité ou de réserves à l'égard de cette France républicaine, laïque et progressiste qui choquait un Québec conservateur, clérical qui, de surcroît, souffrait sans doute d'une espèce de complexe culturel d'infériorité à l'égard des Français. Cela d'autant plus que beaucoup de Français, se précipitant dès cette époque outre-Atlantique, se comportaient avec une arrogance qui était vexatoire pour beaucoup de Québécois et très humiliante pour les Français qui en étaient les témoins. Il s'est produit alors des choses proprement abominables dues à cette suffisance d'un certain nombre de Français débarquant chez ces pauvres cousins de la province de Québec et les traitant avec un mépris que l'accent de nos amis québécois ne pouvait pas justifier.

G. Pelletier. Les Québécois s'étaient comportés exactement de la même manière vis-à-vis de leurs frères Acadiens (2). Ces der-

1. Fondateur de l'Union nationale, parti provincial de tendance conservatrice, Maurice Duplessis fut premier ministre du Québec de 1936 à 1939 et de 1944 à 1959.

2. Canadiens francophones qui habitent pour la plupart la province du Nouveau-Brunswick, à majorité anglophone.

niers leur reconnaissaient d'emblée, par complexe d'infériorité, une supériorité imaginaire. Nous faisons de même à votre égard. L'idée que tout était parfait chez vous faisait partie de notre complexe, à nous Québécois, et commandait presque une attitude paternaliste, protectionniste de la part des Français qui venaient au Canada. De même, observant les Québécois, les Acadiens se disaient : «Ces gens-là vivent dans une province qui est majoritairement française; quelle supériorité!» Pour eux, le Québec représentait l'âge d'or de la culture française. Mais, pour revenir au mythe canadien, je l'ai vu s'effondrer, dans les années cinquante, chez des amis français, lorsque s'est dessiné un mouvement d'émigration française vers le Canada. Ils avaient imaginé le Canada aussi naïvement que nous imaginions la France. Ils avaient vu le Canada comme une Terre promise où le lait et le miel coulaient dans les rivières, où l'on n'avait qu'à se pencher pour ramasser les dollars. J'exagère à peine. Or ils sont arrivés, malheureusement, dans une période de récession et de chômage, particulièrement au Québec, et nous n'avons pas fait l'effort d'accueil nécessaire, peut-être à cause du phénomène que vous venez d'évoquer. J'étais à ce moment-là au service d'une fédération syndicale qui essayait de compenser l'inaction du gouvernement Duplessis et d'aider ces frères immigrants à s'installer. J'ai vu des Français terriblement désillusionnés. Ce Canada, qu'ils avaient rêvé si beau, se révélait presque hostile. De même, j'ai vu le mythe français s'effondrer chez un certain nombre de jeunes Canadiens comme moi qui venaient en France. Eux qui croyaient rentrer dans la famille, ils étaient perçus ici comme des éléments étrangers, pour des raisons aussi bêtes, de la part de certains Français, que l'accent québécois (qui les rebutait parce qu'ils ne l'avaient jamais entendu) et, de la part des Canadiens, même québécois, à cause de la prise de conscience subite qu'ils étaient devenus des nord-américains, attachés au mode de vie nord-américain. Devant le mode de vie français, ils se sentaient complètement désorientés. La France et le Canada ont évolué si différemment au cours des trois siècles où ils ont été séparés!

C. Julien. Ce qui ne nous a pas empêchés d'entendre récemment cette déclaration qui se voulait chaleureuse et amicale : «Vive les Français du Canada!» alors qu'aucun Québécois n'entend être considéré comme un Français du Canada (3). La désillusion des

Français qui ont émigré au Canada après la guerre a touché en effet beaucoup de gens. Non seulement ils ne trouvaient pas l'opulence, le lait et le miel, mais ils rencontraient un accueil psychologique souvent difficile. J'ai le souvenir d'un article que nous avons publié dans «Le Monde» il y a plus d'un quart de siècle. Nous présentions cette déception des immigrants français sous le titre : «Le miroir aux alouettes». D'un commun accord entre l'ambassade du Canada à Paris et certains responsables de la presse écrite, nous avions fait une petite campagne pour essayer de briser certaines de ces illusions, dont les conséquences pouvaient être fâcheuses pour les relations futures entre le Canada et la France.

Peut-être y a-t-il un autre élément qui rend ce jeu des relations assez délicat. Nos deux pays ont suivi depuis la fin de la seconde guerre mondiale des évolutions dont les phases ne coïncident pas. Nous n'avons pas connu le même rythme du temps et souvent le temps s'est déroulé dans des sens inverses pour le Canada et pour la France. Souvenez-vous : vous arrivez en France après la guerre. C'est la Libération, l'effort de reconstruction auquel le pays se consacre. En gros, la décennie 1950-1960 est pour nous une période extrêmement troublée. Nous sommes en pleine guerre d'Indochine, qui se terminera en 1954. Simultanément se déroulent les débats au sujet du réarmement allemand et de la Communauté européenne de défense. Un débat passionné, vif. Il y a l'autonomie interne accordée à la Tunisie, puis le déclenchement de la guerre d'Algérie. Nous avons l'impression de vivre une accélération de l'Histoire. Les événements se précipitent, se bousculent. La société française est accaparée par cette trépidation de l'Histoire. Or, à ce moment-là, lorsqu'on va au Canada - pour l'instant, nous parlons plutôt du Québec, mais cela est vrai aussi pour le reste, immense, du pays - on a l'impression d'une société très stable. L'Eglise est toute puissante; elle règne du haut des chaires; elle donne même des consignes de vote; elle canalise son public. Tout est décent, respectable, bien organisé. C'est calme.

G. Pelletier. Le reste du Canada connaît la même atmosphère. A ce moment-là, tout le débat politique en France s'articulait sur une opposition entre la droite et la gauche.

3. Allusion à une déclaration faite à Montréal en février dernier par M. Raymond Barre, premier ministre français.

Au Canada, un camarade journaliste formula un jour ce jugement : « Nous sommes un pays qui n'a pas encore distingué sa droite de sa gauche ». C'était un peu exagéré, mais quand même vrai. Rien ne bougeait, chez nous, et c'était désespérant pour ceux qui s'y trouvaient. Vous évoquez des événements, surtout la guerre d'Algérie, qui ont créé, pour nous aussi, une situation très grave. De la France nous attendons toujours - je parle ici pour les Canadiens francophones - un effort de pensée sur un certain nombre de phénomènes. Nous constituons une communauté trop faible numériquement et trop isolée en Amérique du Nord pour développer à la fois tous les aspects d'une culture universelle. Il faut bien nous fier un peu aux plus de cinquante millions de parlants Français qui vivent ici pour « couvrir » certains domaines qui nous échappent. Or, pendant toute la période dont vous parlez, la France a été absorbée par la C.E.D., par la guerre d'Algérie et par la décolonisation, toutes expériences qui ne nous touchaient guère. Notre propre « décolonisation » de l'Angleterre remontait aux années trente et nous n'avions jamais possédé de colonies, heureusement ! Ces années-là, je les symboliserais par une expression : « absence de la France ». Nous lisions vos revues : on n'y parlait que de l'Algérie. La question ne nous était certes pas indifférente, mais elle ne faisait pas l'objet, comme pour vous, d'une préoccupation quotidienne. Et nous avons beaucoup souffert du fait que la France fût alors repliée sur elle-même. Son rôle d'initiatrice, la France ne le jouait plus, à l'époque dont nous parlons. Elle était trop occupée d'elle-même. Vos penseurs, par exemple, ne s'intéressaient guère à des phénomènes socio-culturels de première importance, comme la télévision.

C. Julien. L'indifférence des Français à l'égard du Canada, à cette époque-là, est d'autant plus choquante que le gouvernement canadien a joué un rôle très important pour tenter de nous aider dans les problèmes difficiles de l'époque. On retrouve le Canada à la commission internationale de contrôle créée après les accords de Genève sur la guerre d'Indochine. On le retrouve nous apportant une aide diplomatique non négligeable après notre expédition de Suez, en 1956. La diplomatie canadienne est très active. Mais, lorsque « le Monde » publiait de grandes enquêtes sur le Canada, nous recevions des lettres de lecteurs qui nous demandaient : « Pourquoi diable vous

intéressez-vous à ce pays, où apparemment il ne se passe rien ? »

Or, il se passait beaucoup de choses dans ce pays puisque, dans cette décennie très troublée en France par la décolonisation, très calme en apparence au Canada, commencent à bouillonner beaucoup de choses. L'essor économique du Canada est prodigieux du fait de la guerre de Corée. Vous recevez des investissements américains considérables. On découvre des ressources naturelles que l'on met en exploitation dans le nord, dans l'ouest, pas seulement le pétrole, mais toutes sortes de gisements miniers. Au Québec, quelque chose est en train de craquer sous la surface sur laquelle s'appuie le régime très conservateur de Maurice Duplessis.

Cette apparence de calme correspond à un mythe persistant chez les Français : le Canada, pays serein, le pays de Maria Chapdelaine ! Or, tout était en train de se nouer jusqu'à l'explosion que vous dateriez sans doute de 1960, l'arrivée au pouvoir, à Québec, de M. Jean Lesage qui inaugure ce qu'il appelle la « révolution tranquille » (4). Cette révolution est certes tranquille au départ, mais elle entraîne une perturbation profonde de la société québécoise, avec des répercussions sur l'ensemble du pays.

G. Pelletier. La décennie soixante va renverser la situation. C'est nous, alors, qui sommes absorbés par cette « révolution tranquille » et par la révolution culturelle extrêmement profonde qu'a créée chez nous la télévision — il serait intéressant de comparer l'impact de la télévision sur une société jeune, comme la nôtre, et sur une société beaucoup plus tassée, comme la société française. Nous sommes mobilisés par le rattrapage du retard historique du Québec, et en général du Canada qui développe sa politique étrangère, commence à se poser lui-même des problèmes que d'autres s'étaient posés pour lui mais qui n'avaient pas été réglés. Et nous ignorons complètement, de notre côté, le phénomène d'expansion, de développement économique et technologique majeur qui se produit en France à partir de 1960.

C. Julien. Je ne suis pas en mesure de citer des chiffres précis, mais je crois que c'est à partir de 55-60 que l'on peut voir cette transformation très spectaculaire. Et pendant que vous, Canadiens, vous commen-

4. Le gouvernement libéral de M. Jean Lesage a exercé le pouvoir au Québec de 1960 à 1966.

cez à vivre des moments extrêmement tendus, parfois tragiques, nous connaissons, de 58 à 68, avec le général de Gaulle, un régime stable. Nos gouvernements tombaient tous les six mois, et voilà que soudain nous avons une stabilité au moment où l'instabilité se manifeste au Québec et au Canada.

G. Pelletier. Nous avons vécu en effet la grande époque des gouvernements canadiens minoritaires entre 1960 et 1968. Nos gouvernements se maintenaient grâce à des coalitions fragiles et déclenchaient de multiples élections générales. Auparavant, tout était réglé comme du papier à musique, en dépit du fait que la date de nos élections, vous le savez, n'est pas fixée par la loi (5). C'est le premier ministre qui en décide, quand sa majorité n'est pas stable; ou bien le gouvernement est renversé avant la fin de son mandat. Nous avons eu des consultations électorales en 1962, en 1963, en 1968, en 1972 et en 1974. C'était une instabilité que nous avons rarement connue.

C. Julien. Je crois qu'il y a une autre cause de malentendu. De quand datent les premiers attentats du Front de libération du Québec?

G. Pelletier. Du printemps 1963.

C. Julien. A ce moment-là, beaucoup de Québécois parlent de terrorisme. En France, nous avons du mal à considérer qu'il s'agit d'un véritable terrorisme, car de quoi s'agit-il? Des pétards dans des boîtes aux lettres ou des petites choses comme celles-là! Ensuite, il y aura des choses plus graves. Mais pour nous le terrorisme a un sens bien précis. Depuis l'occupation, les actes de sabotage et les attentats dirigés contre l'occupant nazi, depuis le début de la guerre d'Algérie et les attentats de l'O.A.S., le mot «terrorisme» est affecté d'un coefficient que beaucoup de terroristes ou sympathisants québécois sous-estiment gravement. Nous n'arrivons pas vraiment à prendre au sérieux cette espèce de petit terrorisme amateur du Québec. Là aussi, il y a eu deux optiques tout à fait différentes et des malentendus ont pu se créer, dans le mesure où l'on portait sur l'autre société le même regard que sur la sienne. A ce moment-là, on était assuré du malentendu, vous ne croyez pas?

G. Pelletier. Oui, parce que les points de référence n'étaient pas les mêmes. On ne

peut juger l'époque de la Restauration en France, par exemple, selon les critères de 1975. Nous avons affaire à deux sociétés très différentes. Vous savez que la société canadienne a échappé à toutes les révolutions, ou presque. Un ami historien français nous disait avec humour qu'une des expériences qui ont manqué aux Canadiens français, dans leur histoire, c'est de couper la tête d'un roi. Nous avons quitté la monarchie française avant qu'on ne tranchât celle de Louis XVI et nous avons atterri dans la monarchie britannique plus d'un siècle après qu'on eut décapité Charles 1^{er}.

Si l'on regarde l'autre partie de notre société, c'est-à-dire nos compatriotes anglophones, eux aussi ont refusé de faire une révolution: l'américaine. La plupart des anglophones du Canada descendent des loyalistes qui ont traversé la frontière canadienne pour échapper à la guerre d'indépendance des Etats-Unis. La plupart des gens qui sont arrivés ensuite au Canada, le tiers groupe composé d'immigrants qui ne sont d'origine ni française ni britannique, venaient d'Europe centrale, d'Italie, de Grèce, du Proche-Orient, etc. Ils fuyaient, eux aussi, des climats politiques troubles. Bien entendu, ces gens-là sont très sensibles à la violence politique. Je comprends très bien que, dans l'optique européenne, les actes de terrorisme qui ont été commis chez nous paraissent mineurs. Mais, quand ils ont abouti à un assassinat politique, comme ce fut le cas en 1970, ce fut pour tout le Canada un traumatisme majeur (6).

C. Julien. Nous avons participé, le soir ou le lendemain de l'assassinat de Pierre Laporte, vous à Montréal, moi à Paris, à une émission de télévision en duplex par satellite. Avant le début de l'émission, nous avions devant nous un écran silencieux sur lequel nous, de Paris, nous nous voyions. On voyait entrer dans le studio Gérard Pelletier, son vieil ami René Lévesque, d'autres personnes, tous vieux amis (7). Ils ne se saluaient même pas. C'était comme s'il y avait eu du sang entre vous. C'était spectaculaire. C'était la meilleure partie de l'émission. Et puis soudain, on a mis le son

6. Allusion à l'enlèvement, à la séquestration et à l'assassinat de Pierre Laporte, ministre du gouvernement (libéral) du Québec.

7. M. René Lévesque, depuis trois ans premier ministre du Québec en tant que leader du parti québécois, fut ministre libéral dans le gouvernement de M. Jean Lesage de 1960 à 1966.

5. La durée d'une législature ne peut excéder cinq ans et l'usage veut que le premier ministre déclenche des élections à l'approche de ce terme.

et l'émission a commencé, les débats se sont engagés et nous avons mesuré l'ampleur du drame. A tel point que, si vous vous souvenez, les gens qui dialoguaient avec vous à Paris n'ont pas osé dire grand chose. Nous sommes restés à peu près silencieux.

G. Pelletier. C'est vrai. Pour une fois, nos amis Français étaient silencieux, et cela m'a beaucoup étonné!

Mais parlons, si vous le voulez bien, de la résurgence du nationalisme politique au Canada français, qui a conduit aux violences des années soixante. Il ne s'agit pas, bien entendu, du nationalisme culturel; celui-là, tout le monde l'a toujours cultivé chez nous. Si on définit comme «nationaliste culturel» celui qui veut assurer, non seulement la survie, mais l'épanouissement et le rayonnement de la culture française en Amérique du Nord, nous sommes tous des nationalistes culturels. Mais il y a, d'autre part, un nationalisme politique qui était en sommeil depuis près d'un demi-siècle et qui ressurgit tout à coup. Est-ce que cette résurgence vous a étonné, vous qui avez été un observateur du Canada et du Canada français depuis 1947, ou vous a-t-elle paru naturelle? N'a-t-on pas vu, sous de Gaulle, la résurgence d'un certain nationalisme français qui semblait bien endormi en France aussi? Est-ce que ces deux phénomènes sont différents?

C. Julien. Je suis tenté de penser qu'une certaine résurgence du nationalisme en France, sous de Gaulle, est un phénomène de compensation à la perte de nos colonies. Evidemment, le phénomène au Canada, au Québec ou chez les Canadiens francophones, ne peut être de même nature.

G. Pelletier. C'est certain. Mais il y a aussi un nationalisme anglo-canadien dont vous avez sûrement été témoin. Il est motivé de façon différente: il s'agit, pour nos compatriotes anglophones, de se distinguer des Américains. Aux anglophones qui vous disent: «Qu'est-ce que vous avez, les Québécois, à vous singulariser? Vous êtes des Canadiens comme les autres», nous répondons «Oui, nous sommes des Canadiens, mais pas comme les autres». Et, quand des compatriotes de langue anglaise me demandent d'expliquer cette attitude, je réponds: «C'est très simple: vous avez le même sentiment à l'égard des Américains. Quand ils vous disent, par amitié, que vous avez tout en commun avec eux et qu'au fond cette frontière du Canada est totalement artificielle, cela vous hérisse et vous affirmez votre différence». Il y a donc un double

nationalisme qui a eu tendance, évidemment, à être beaucoup plus virulent au Québec parce qu'il a pris une forme politique.

C. Julien. Aussi à cause de la langue. Mais, au-delà de ce nationalisme, il y a eu une forme d'expression de ce nationalisme: le séparatisme. Pendant longtemps, beaucoup de Français et un certain nombre de Canadiens ont commis la même erreur d'appréciation: ils ont sous-estimé le séparatisme d'autres provinces canadiennes. Il y a fort longtemps que j'avais été frappé par le séparatisme de la Colombie-Britannique. C'est un courant qui n'a pas cessé de s'affirmer. Je crois que souvent on sous-estimait les séparatismes de provinces anglophones, séparatisme motivé, non par des raisons culturelles, mais par des raisons économiques. Il est plus facile de commercer avec les Etats-Unis dans le sens nord-sud qu'à travers les Rocheuses dans le sens est-ouest. Cette ignorance des autres formes de séparatisme a créé beaucoup de passions inutiles.

G. Pelletier. On retrouve là des mythes et des ignorances mutuels: une des choses que les Français ont le plus de difficulté à comprendre, c'est un Etat fédéral. La France est un Etat unitaire et centralisé. Je rencontre ici, presque chaque jour, des gens qui me disent: «Mais pour régler cette histoire du Québec, pourquoi ne donnez-vous pas un gouvernement aux Québécois?» Je leur réponds: «Parce qu'ils en ont déjà un, figurez-vous!»

De la même manière, des Canadiens peuvent dire, devant certaines manifestations de nationalisme régional, en France: «Pourquoi ne leur donnez-vous un gouvernement, comme chez nous?» sans se rendre compte des problèmes énormes que cela poserait, à contre-courant de toute la tendance historique française depuis Louis XI ou depuis la Révolution.

C. Julien. Il y a une question que j'aimerais vous poser: est-ce que, par vos contacts en France, vous avez le sentiment que beaucoup de Français voient toujours dans le Québec une province très cléricale, très catholique, et ignorent cet effondrement spectaculaire de l'Eglise? Est-ce que, selon vous, la révolution religieuse qui a frappé le Québec est largement connue des Français que vous fréquentez?

G. Pelletier. De ceux que je fréquente, oui. Le bouleversement religieux s'est produit chez nous à un moment où les communications étaient rétablies entre la France et le Québec. Le fait a été tout de suite perçu. Lors que j'ai présenté mes lettres de créance

au président de la République, M. Giscard d'Estaing, sa première question fut celle-ci : « Expliquez-moi ce que j'entends dire sur la transformation religieuse au Québec ». Votre président, vous le savez, a séjourné au Québec en 1947 ou 1948. Il a connu le même Québec que vous, un milieu ancré dans ses traditions religieuses. Sa question ne m'a pas étonné. Mais d'autres Français, en très grand nombre, me l'ont posée dans les mêmes termes : « Comment avez-vous pu connaître un bouleversement religieux aussi rapide? Vous avez subi en dix ans une évolution qui a duré en France, et dans la plupart des pays européens, plus d'un siècle. »

C. Julien. Où situeriez-vous la principale incompréhension des Français en ce qui concerne le Canada? Où sont les principales idées fausses?

G. Pelletier. Ce qui me frappe, c'est que le système politique canadien est très peu connu en France. Nous souffrons d'ailleurs d'une ignorance symétrique de la réalité politique française. Je dirai que la deuxième lacune, plus grave encore pour nos rapports, c'est l'ignorance du potentiel industriel du Canada et de son développement. On a toujours tendance à voir le Canada comme fournisseur de matières premières. Je parle d'une tendance générale, qui souffre de notables exceptions. On voit encore ce pays comme un pays riche, mais peu développé. Le président du Mexique a mis au point une formule que je lui envie : « Nous voulons être un pays développé qui a du pétrole et non un pays-à-pétrole. » Le Canada veut être un pays développé qui possède des richesses naturelles importantes, mais il ne veut plus être seulement un pays-à-richesses-naturelles. Ce message n'est pas très bien perçu en France, ni la vitalité économique de la France au Canada. Trop d'hommes d'affaires canadiens ont encore tendance à croire qu'il est très agréable de venir passer des vacances en France, mais que, pour les affaires, il n'y a que les Américains. C'est un point sur lequel le milieu des affaires, au Canada, retarde sur le gouvernement. Ce dernier désire très ardemment enclencher des rapports économiques importants avec l'Europe, parce qu'il tient à équilibrer ses rapports avec les Etats-Unis. Si nous nous engageons presque uniquement et toujours davantage avec les Etats-Unis, nous finirons par ne plus exister comme entité politique. C'est d'ailleurs un danger que vous avez senti très tôt et signalé dans un de vos premiers ouvrages

sur l'Amérique.

C. Julien. Peu d'industriels français sont vraiment intéressés à l'énorme potentiel économique du Canada. Finalement, le bilan est assez mince.

G. Pelletier. Moins de 1% de vos échanges et des nôtres! C'est très mince, en effet. J'étais heureux de constater récemment que l'opinion française « découvrait » au Mexique un pays qui veut vivre en bons termes avec les Américains - il vaut mieux être en bons termes avec eux quand on partage le même continent - mais qui, en même temps, veut affirmer sa personnalité. Au fond, ce dont nous avons à persuader, non seulement les Français, mais tous les Européens, c'est que le Canada a fait un choix. Nous aurions pu nous intégrer complètement à l'économie américaine et partager pleinement la prospérité des Etats-Unis. Il nous coûte assez cher d'être un pays indépendant des Etats-Unis, et cela va nous coûter de plus en plus cher, du reste. Mais il se trouve que les Canadiens désirent fermement leur indépendance. Or, je me demande si les Français, et les Européens en général, sentent que le Canada veut être autre chose que ce dont nous a qualifié un jour M. Andrei Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères : « Le Canada, cet ennuyeux second violon des Etats-Unis d'Amérique ». Cela nous est resté dans la mémoire et sur le cœur, parce que l'insulte comportait assez de vérité pour être très cuisante. Est-ce que vous avez l'impression que la conscience européenne s'aiguise et perçoit la préoccupation du Canada de ne pas être simplement l'« ennuyeux second violon » dont parlait M. Gromyko?

C. Julien. Lorsque, il y a une quinzaine d'années, on disait qu'il ne fallait pas, en France, commettre la même erreur que les Américains, qui considéraient les Canadiens anglophones comme un peuple identique à celui des Etats-Unis, on n'était pas du tout compris. Je suis mal placé pour répondre à une question semblable parce que je suis les efforts, notamment diplomatiques, du Canada depuis fort longtemps, à l'époque de Lester Pearson, par exemple, où sur la scène internationale le Canada jouait un rôle nettement différent de celui des Etats-Unis, en particulier à l'époque de John Foster Dulles. A ce moment-là, la politique extérieure des deux pays était radicalement différente. Tout cela était présenté, bien sûr, avec beaucoup de nuances, dans le langage diplomatique qui convient, mais le gouvernement de Washington n'appréciait pas

toujours les initiatives d'Ottawa alors que celles-ci étaient toujours marquées par le double héritage britannique et français qui a contribué à l'histoire du Canada. Evidemment, les problèmes diplomatiques retiennent peu l'attention du grand public.

G. Pelletier. La plupart des Européens vont d'abord aux Etats-Unis — c'est ce qui vous est arrivé — et ensuite au Canada. En arrivant, ils se disent «Ah! c'est quand même différent!». Si, partant de France, d'Allemagne, d'Italie ou d'Espagne, ils arrivent à Montréal, ils se disent : «C'est les Etats-Unis». Ensuite, passant aux Etats-Unis, ils vont peut-être constater que les Etats-Unis, c'est encore plus les Etats-Unis que nous! Il faudrait toujours organiser le périple dans l'autre sens, c'est-à-dire par New York, pour faire voir qu'il y a au Canada une culture différente, une façon d'être différente qui commandent une façon de penser différente en politique internationale. Cela dit, le Canada est un des pays du monde où l'emprise d'une économie voisine est la plus importante. Il n'existe qu'un seul autre pays, le Nigéria, où le capital étranger possède un plus fort pourcentage de l'industrie nationale. Il faut donc arriver, sans nous brouiller avec les Américains, à diversifier nos échanges et nos sources d'investissements. Il semble plus facile pour les Européens de percevoir le Mexique, par exemple, comme un pays distinct des Etats-Unis. Serait-ce parce qu'il est unifié par une langue?

C. Julien. La population mexicaine dans son ensemble ne participe pas au niveau de vie nord-américain auquel vous, Canadiens, participez plus ou moins.

G. Pelletier. En effet, notre niveau de vie équivaut, en gros, à celui des Etats-Unis.

C. Julien. Au fond, les relations entre le Canada et la France étaient assez bonnes, sans histoires, sans remous, sans éclat dans la période où les deux pays croyaient se connaître et s'ignoraient profondément. Aujourd'hui, des liens, des échanges se sont multipliés. Les deux pays communiquent beaucoup plus facilement sur le plan économique, sur le plan culturel (bien que faiblement) et sur le plan politique. Une meilleure compréhension, une meilleure connaissance entre les deux peuples est en train de se développer. Dans la période où les mythes l'emportaient sur la réalité, les relations entre les deux peuples étaient assez satisfaisantes, mais distantes. Aujourd'hui que les réalités s'affirment, aussi bien d'un côté de l'Atlantique, que de l'autre, n'est-il

pas naturel qu'il y ait quelques frictions, notamment dans les relations de gouvernement à gouvernement? On se dispute davantage quand on se connaît mieux.

G. Pelletier. Quand on ne se voit jamais et qu'on s'ignore à peu près complètement, on n'a pas l'occasion de se quereller. Maintenant que nous sommes en train de renouer des liens de famille, nous aurons des querelles de famille, ce qui me paraît inévitable. La condition humaine est ainsi faite. Auparavant, nous avions les mains propres, comme eût dit Péguy, parce que nous n'avions pas de mains! Nous n'avions pas de relations, donc elles étaient bonnes. De ce point de vue, on n'a pas fini d'interpréter le «Vive le Québec libre» du général de Gaulle. Je suis, au Canada, ce qu'on appelle un fédéraliste. Je ne suis pas du tout séparatiste, ni même séparatissant ou crypto-séparatiste, mais je dois reconnaître un bienfait dans la publicité que le général a faite ainsi au Canada. Nous nous serions bien passé des conséquences négatives, mais il y a eu aussi des conséquences positives : le cri a réveillé en France un intérêt pour le Canada. On s'est posé des questions («Mais qu'est-ce qu'il se passe là-bas?») alors qu'on ne s'en posait guère auparavant. Comme disent les Américains : «Parlez de moi en bien ou en mal, mais parlez de moi!»

C. Julien. Nous avons donc de bonnes chances d'améliorer notre connaissance mutuelle à travers des crises qui iront croissant!

Gérard Pelletier. *Ambassadeur du Canada en France. Né en 1919. Journaliste, a été directeur du «Travail», organe de la Confédération des syndicats nationaux; animateur à la radio et à la télévision d'émissions d'actualités sociales. Député du Québec à la Chambre des communes de 1965 à 1975; ministre fédéral de 1968 à 1975.*

Claude Julien. *Rédacteur en chef du mensuel «le Monde diplomatique». Né en 1925. A été chef du service étranger du quotidien «le Monde». Auteur de «le Canada, dernière chance de l'Europe» (Julliard éd., 1965).*

Le fort Saint-James

Faire revivre l'époque de la traite des pelleteries.

■ La ruée vers l'or du Klondike et la traite des peaux dans les postes situés à l'ouest des Rocheuses marquent la conquête de l'ouest au Canada, partie intégrante de l'histoire du pays. Le fort Saint-James a été établi en 1806 dans une région isolée, à la pointe sud du lac Stuart (Colombie-Britannique). Bien que le rail, l'avion et la route permettent aujourd'hui d'y accéder, il demeure encore très loin de l'agitation urbaine : neuf cents kilomètres le séparent de Vancouver à l'ouest de Calgary et d'Edmonton à l'est. Ce fut le second d'une série de postes de traite des fourrures essaimés par Simon Fraser à l'ouest des Montagnes Rocheuses. En 1821, le fort passa des mains de la Compagnie du nord-ouest à celles de la Compagnie de la baie d'Hudson.

Les pelleteries provenant des divers postes étaient rassemblées au fort pour être expédiées sur la côte du Pacifique par le Fraser et la Skeena. Le fort avait aussi son propre commerce de peaux, assuré grâce aux aires de piégeage des Indiens Porteurs qui chassaient à l'automne et pendant l'hiver dans la région voisine. Ils échangeaient les peaux de castor, de martre, de lynx et d'ours contre des produits manufacturés et des denrées alimentaires. Les Indiens fournissaient aussi aux gens du fort du saumon séché, qui devint leur nourriture de base comme elle était celle des Indiens.

L'activité commerciale du fort fut considérable au cours de tout le XIX^e siècle. En 1860, l'arrivée des pionniers et l'établissement de nouveaux réseaux de transport mit fin à l'isolement de la région, dont l'aspect se modifia graduellement. Le fort demeura jusqu'à la fin du siècle un important centre d'approvisionnement en fourrures et de ravitaillement, mais une plus grande quantité de denrées, destinées à plusieurs postes de traite de la Compagnie, fut importée. Après 1900, le fort devint un comptoir de vente au détail qui



Le magasin général.

desservit une région nouvellement ouverte à la colonisation grâce à la construction d'un chemin de fer, passant par Venderhoof, en direction du sud.

À la fin du siècle dernier, le fort comptait une douzaine de bâtiments. Il en reste cinq, qui datent tous de 1884 à 1889 : l'entrepôt général et le magasin des pelleteries, où les fourrures et les articles de troc étaient conservés, la resserre à poisson qui contenait le saumon séché acheté aux Indiens, la maison des hommes, la demeure de l'intendant et la laiterie. L'importance de ces vestiges et leur intérêt architectural et historique ont conduit le gouvernement canadien et le gouvernement provincial de Colombie-Britannique à décider la restauration de ces bâtiments et la reconstruction dans leur état premier d'autres bâtiments faisant partie du fort qui avaient été démolis ou incendiés. En juin 1976, après restauration d'un premier groupe de bâtiments, le fort était inauguré officiellement comme Parc historique national.

Dans l'état actuel des choses, la restauration de l'entrepôt général, de la resserre à poisson, de la maison des hommes et de la demeure de l'intendant est terminée. L'entrepôt général est un exemple remarquable du style «Red River Frame» (charpente de la Rivière Rouge), style très répandu à l'époque du commerce des peaux, qui consistait en un bâti de montants de bois verticaux soutenant



La resserre à poisson.

Le fort Saint-James

→
des poutres équarries horizontales. Les mortaises et les tenons de la charpente rendaient inutile le recours à des pièces de métal qu'il aurait été coûteux de faire venir. Ce type de construction, très ingénieux, qui permettait de se resservir ailleurs des éléments de la charpente, une fois démontés, servait en outre très bien les besoins changeants du commerce.

La demeure de l'intendant, la maison des hommes et la laiterie sont d'excellentes illustrations de constructions dotées de poutres à queue d'aronde.

La reconstitution du fort Saint-James n'est pas limitée à la restauration des bâtiments existants; elle porte aussi sur la reconstruction de bâtiments disparus tels qu'ils se présentaient à l'origine : le bureau de commerce, la maison de l'interprète, un deuxième entrepôt, le quai d'embarquement utilisé pour le transbordement des cargaisons depuis le bateau de la Compagnie jusqu'à l'entrepôt, le réseau de plates-formes qui jouaient le rôle de trottoirs à l'intérieur du fort. Le visiteur peut

actuellement voir, copies parfaites des bâtiments originaux, le bureau de commerce qui servait à la vente au détail, et le petit entrepôt. Les bâtiments restaurés et les bâtiments reconstruits sont tous meublés comme ils l'étaient en 1890.

Un centre d'information permet aux touristes, curieux du commerce des peaux au XIX^e siècle, de se documenter sérieusement avant la visite : l'histoire du fort est retracée de façon détaillée depuis sa fondation, des diapositives montrent les étapes de la restauration, un montage audio-visuel fait voir ce qu'était la journée d'un employé de la Compagnie de la baie d'Hudson en 1890.

Québec : la «souveraineté-association»

Que vaut la comparaison avec la Communauté européenne?

 **La souveraineté politique du Québec et son association économique avec le reste du Canada sont les deux termes de la politique constitutionnelle du parti québécois qui exerce le pouvoir au Québec depuis le 15 novembre 1976. Canada d'aujourd'hui donne ici la conclusion d'une étude sur la souveraineté-association - la deuxième de la série «Pour comprendre le Canada» - publiée par le Bureau fédéral des relations fédérales-provinciales.**

On peut trouver des exemples d'association économique partout dans le monde. L'expérience européenne dans ce domaine a été remarquable, mais la question est de savoir si elle peut être transposée sur le plan de la souveraineté-association, comme ses partisans le prétendent.

Le rapprochement est douteux, car en Europe la situation a évolué à l'inverse de ce que proposent les partisans de la souveraineté-association. Le Marché commun européen constitue un pas en direction d'une fédération politique. Or, le Canada est déjà

une fédération, et il faudrait interpréter un vote de la majorité des Québécois en faveur de la souveraineté-association comme la volonté de se dissocier de la fédération.

Le Québec doit organiser au printemps prochain un référendum pour décider de la question de la souveraineté-association ainsi que du statut futur du Québec dans la Confédération. Le résultat de ce référendum sera crucial pour tous les Canadiens. Etant donnée l'importance de la décision, il importe que le choix présenté par le gouvernement du Québec soit clair et que les conséquences d'une éventuelle séparation soient exposées complètement.

Dans la dernière version du programme du parti québécois (mai 1977), la forme d'association prévue avec le reste du Canada est fort éloignée du modèle du Marché commun européen. On propose une union douanière permettant la libre circulation des marchandises entre le Canada et le Québec, avec un tarif douanier commun pour les produits des pays tiers. Le programme prévoit toutefois d'importantes exceptions à

l'union douanière proposée, dans le cas de certains produits agricoles et industriels ainsi que des articles dont le gouvernement du Québec est gros acheteur.

L'association économique devrait, bien entendu, être négociée. Comme en témoigne l'expérience européenne, ce genre de négociation est très difficile. Il pourrait même être quasi impossible si l'une des parties manifestait le désir de se séparer politiquement.

Les données sur les échanges commerciaux entre les dix provinces canadiennes révèlent que le Québec serait dans une position de faiblesse pour négocier. Pour écouler ses produits industriels, il dépend beaucoup plus du marché des autres provinces que celles-ci ne dépendent du sien. En outre, nombre d'industries clés du Québec, notamment le textile, sont fortement protégées contre la concurrence étrangère par les droits de douane et les contingents. Pour ses industries de transformation, le Québec jouit dans la fédération d'une meilleure protection que toute autre province.

**Québec:
la «souveraineté-
association»**

Quand l'art est dans le métro

Nouvelles stations à Montréal et à Toronto.

Dans ce contexte, il est irréaliste de s'attendre que la séparation politique du Québec permettra aussi d'atteindre les objectifs économiques du parti québécois. Le reste du Canada aurait de bonnes raisons économiques de se montrer très peu enclin aux concessions dans le négociation d'une union douanière avec le Québec, surtout si l'on tient compte de la longue liste d'exceptions prévue dans le programme du parti québécois.

Le commerce entre le Québec et le reste du Canada serait maintenu, mais à une échelle et à des conditions qui seraient très différentes de celles qui existent actuellement. On assisterait presque certainement à de sérieux bouleversements qui toucheraient tout particulièrement le Québec. Nombre de localités qui vivent d'industries comme le textile en seraient sans doute très ébranlées.

Outre qu'ils doivent songer à la façon de faire face à la désorganisation globale qu'entraînerait la séparation, les partisans de la souveraineté-association doivent réfléchir à la manière de partager les actifs de certains organismes comme Air Canada et le Canadien National, ainsi que les importants équipements collectifs (immeubles, ports, etc.) du gouvernement fédéral. Le problème est énorme, et les négociations seraient très complexes.

L'avenir de la souveraineté-association semble très sombre. Il contraste vivement avec la réalité de la fédération canadienne. Le gouvernement du Québec jouit d'une très grande liberté d'action, et il a le pouvoir, au sein de la fédération, de mettre en œuvre la majeure partie du programme économique du parti québécois. La structure fédérale permet même au Québec de prendre des mesures qui lui seraient interdites s'il faisait partie d'une association économique telle que le Marché commun européen ou l'Union belgo-luxembourgeoise.

 En deux ans, les métros de Montréal et de Toronto se sont agrandis et modernisés : une ligne prolongée, avec huit nouvelles stations, à Montréal; la nouvelle ligne de Spadina, avec huit stations aussi, à Toronto (1). Ce qui est remarquable dans l'un et l'autre cas, c'est qu'on ne s'est pas seulement attaché au caractère fonctionnel du voyage souterrain, mais à sa qualité, à son attrait. Un environnement total a été créé, intégrant l'art à l'architecture. Pour ce faire, on a eu recours, dans l'une et l'autre ville, à des architectes différents, libres de concevoir à leur guise la station qu'ils avaient à aménager, et à des artistes inventifs. Si cela manque d'unité - c'est une critique que l'on peut faire - cela gagne en originalité. Un métro «nouveau style» est né, qui achemine confortablement l'«usager» vers l'imprévu et le promène, étonné et heureux, dans un monde qui donne à voir. Le voyageur expérimente que, dans le métro, on a autre chose et mieux à faire qu'à rouler dans un tunnel et il découvre l'art dans la vie la plus quotidienne.

Montréal

Angrignon (architecte : J.L. Beaulieu). Terminus de la ligne 1, à vingt-cinq kilomètres environ du cœur de Montréal, dans le parc Angrignon. La station est en elle-même une œuvre d'art, extérieur et intérieur. Une structure d'acier peint en rouge, des voûtes en berceau transparentes, des supports de béton et des vitres partout. Une serre? Une grande volière? Dans laquelle, en tout cas, on a la sensation que les poumons s'emplissent d'air et tout le corps de lumière et de verdure. Une station de métro qui vous met de plain-pied avec la nature et qui libère. Paradoxal, mais vrai. Elle donne envie de vivre, un peu follement.

Monk (architectes : Blais et Bélanger). La station se développe sur trois niveaux. Les quais sont à dix-huit

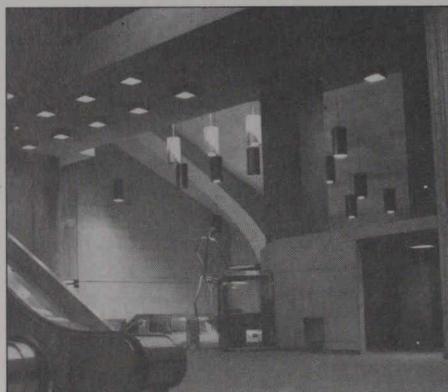
1. Le métro de Toronto est entré en service en 1954, celui de Montréal en 1966.



Angrignon

Quand l'art est dans le métro

→ mètres au-dessous du sol. C'est une caverne géante, sobre et classique, décorée çà et là de briques d'un rouge sombre. On risquerait de s'y sentir un peu morose n'étaient deux amusantes sculptures de métal de Germain Bergeron figurant, non sans humour, des travailleurs. Elles viennent meubler l'immense volume de la salle de distribution des billets.



Monk

Jolicœur (architecte : Claude Boucher). Située, à faible profondeur, sous le parc La Vérendrye. Le bâtiment, constitué de glaces légèrement teintées soutenues par une structure métallique légère, crée une ambiance claire, agréable, confortable. Le revêtement mural des quais (briques de

béton texturé encastrées dans des caissons en béton) est mis en valeur par un bel éclairage rosé. Le sol de granit blanc ajoute à la sensation d'un espace ouvert et lumineux.

Verdun (architecte : J.M. Dubé). Encore une profonde caverne, mais pas triste du tout. Un grand volume a été dégagé, éclairé par un puits de lumière afin de libérer l'espace. Murs très vivants, formés de motifs de béton en relief et traversés par des graphismes angulaires aux couleurs pimpantes qui dynamisent les quais.

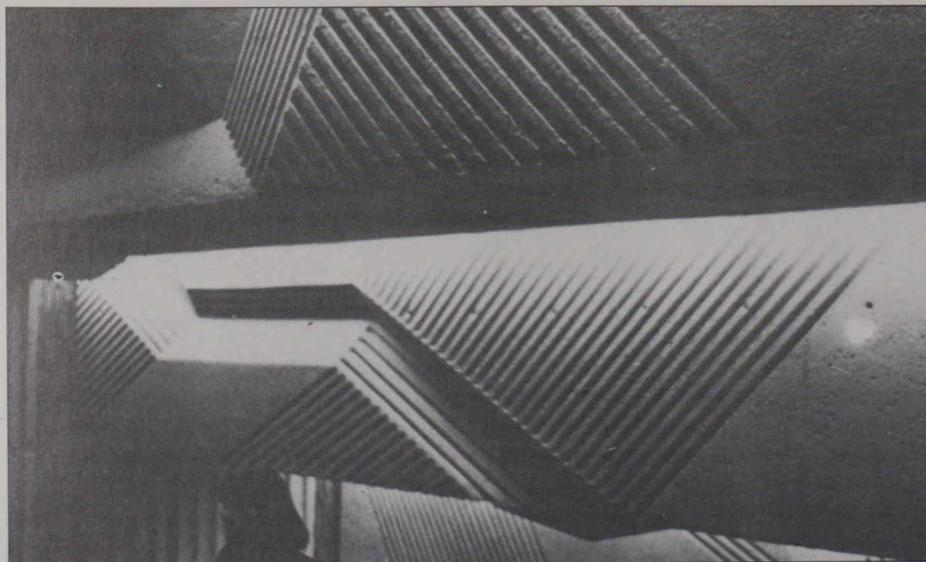
Station de l'Eglise (architectes : Lemay et Leclerc). Pour des raisons d'ordre technique, les deux voies sont

superposées. On joue avec les escaliers mécaniques, au nombre de dix. Reliefs en béton de Claude Théberge et céramique de Claude Vermette. Les longues murales des quais dues à la collaboration de ces deux artistes sont très pures.

Lasalle (architectes : Gillon et Larouche). Une station aussi belle du dehors que du dedans. Construction à ciel ouvert, qui allie la rigueur de la géométrie, la lumière et la couleur. Plafonds inclinés à partir de deux puits de lumière. Une étonnante murale d'acier due à Peter Gnass, qui s'intègre si bien à l'ensemble de la station qu'elle devient l'une de ses composantes essentielles. Un piège à



Verdun



Station de l'Eglise

lumière, cette murale, qui multiplie l'espace. Et de curieux sièges en inox plié qui, frappés de la main, émettent des vibrations sonores.

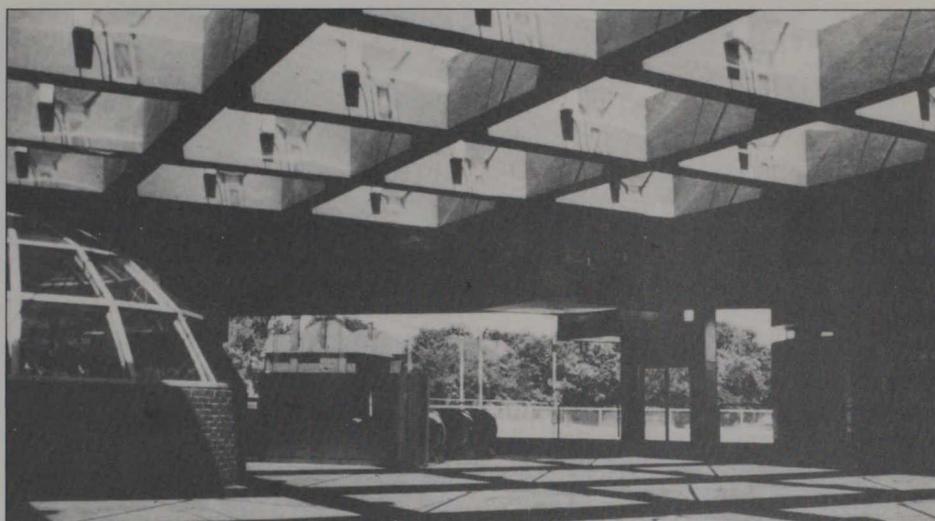
Charlevoix (architectes : Ayotte et Bergeron). La mauvaise tenue du roc a imposé ici la construction d'une station à étages, la voie 2 passant au-dessus de la voie 1. Un escalier fixe et deux jeux de trois escaliers mécaniques font communiquer le quai inférieur avec le quai supérieur et le quai supérieur avec le niveau du sol. Une longue murale en briques et deux verrières créées par Mario Merola.

Lionel-Groulx (architecte : Yves Roy). Station de correspondance complexe, qui se déploie sur plusieurs

niveaux. Elle a un petit air rustique, avec ses quais pavés de tomettes oranges. L'architecte a lui-même dessiné deux murales d'acier, inventives et baroques, baptisées «espèces de miroirs» par les usagers du métro.

Toronto

Spadina (architectes : Adamson et Associés). Point de départ de la nouvelle ligne. L'entrée principale de la station, tout à fait insolite, a été aménagée au rez-de-chaussée d'une vénérable résidence de style néo-roman. A l'intérieur, un panneau mural émaillé, de Louis de Niverville, qui porte le nom d'une fleur pourpre (morning glory). Onirique et mystificateur. En descendant vers l'entresol, autre élément insolite : un patchwork écologique de Joyce Wieland sur le thème transhumance des caribous. Au niveau des quais, murs couverts



Eglinton West

de larges carreaux de faïence couleur sable qui agrandissent l'espace.

Dupont (architectes : Dunlop, Farrow, Aitken). Les bouches d'accès

sont semblables à des serres. D'énormes fleurs multicolores en petits carreaux de pâte de verre couvrent les murs en une gigantesque mosaïque (près de cinq cents mètres carrés). L'œuvre intitulée «l'été de Spadina en toute saison», due à James Sutherland, invite à la joie, à la fête.

Saint-Clair (architectes : Toronto Transit Commission). On accède à l'intérieur à pied, en voiture ou en autobus. Un panneau mural de Gordon Rayner : hymne au métro aux éclatants rythmes colorés.

Eglinton (architecte : Arthur Erickson). Station à plusieurs niveaux, où l'harmonie règne en maîtresse. Le toit est un tour de force. Très beaux plafonds, bruts de décoffrage, qui dallent le sol de leur ombre. Une finition au sable fait ressortir le coloris naturel et le grain du béton. Le long du quai, deux panneaux décorent les murs. Ce sont les «tramways d'été» (autobus de face et de profil), gais et pittoresques, de Gerald Zeldin.

Glencairn (architectes : Adamson et Associés). La lumière du jour filtrant par la voûte de la verrière peinte par Rita Letendre, qui couvre toute la longueur de la station, baigne les quais de couleurs chaudes.

Lawrence West (architectes : Dunlop, Farrow, Aitken). En tranchée ouverte sur la moitié du parcours. Voies et quais sous verrière. Une

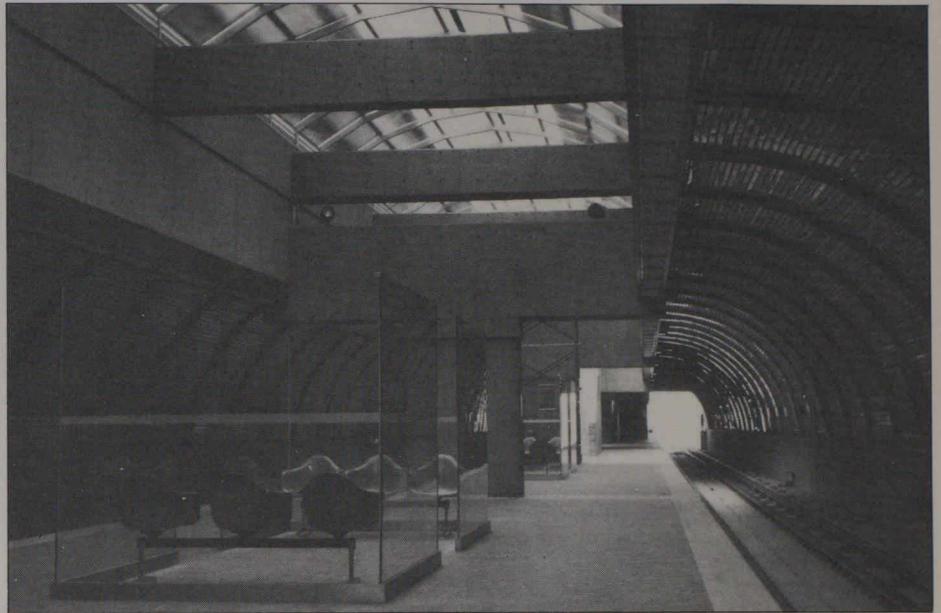


Eglinton West

Quand l'art est dans le métro

→ murale de Claude Breeze, abstraction colorée sur la notion d'espace en expansion.

Yorkdale (architecte : Arthur Erickson). Modèle d'architecture cohérente, tant extérieure qu'intérieure. Encore une station qui est en elle-même une œuvre d'art. Elle est construite en éléments de béton précontraints avec fenêtres incorporées. Une très belle verrière faite de grands carreaux de verre encastrés dans une structure portante en aluminium recouvre la station et se prolonge à chaque extrémité en un dôme vitré qui abrite les escaliers d'accès. Incorporé à la verrière, un plafond de Michael Hayden, «Arc-en-ciel», est

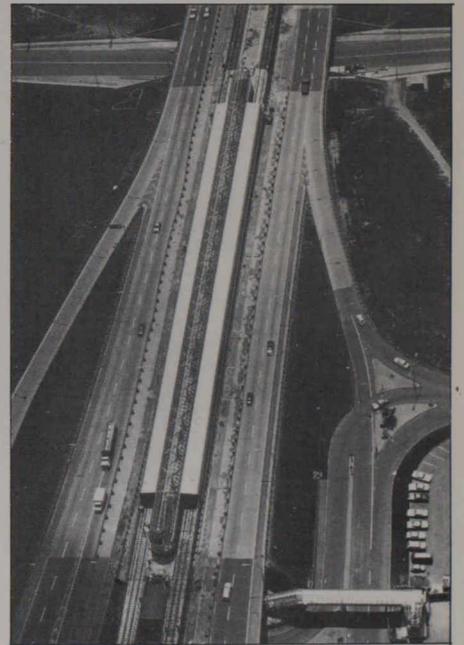


Glencairn

constitué de tubes fluorescents qui épousent l'arc de la verrière. Ce dispositif électrique est programmé de



Yorkdale



Yorkdale

telle sorte qu'un arc-en-ciel se forme d'un bout à l'autre de la station au passage d'un train.

Wilson (architectes : Toronto Transit Commission). Tous les accès débouchent dans un vaste entresol surmonté d'une coupole de stuc. On peut ne pas être convaincu par ce modernisme rétro, mais il y a des boutiques, une confortable salle d'attente, des téléphones... Au même niveau, un bas-relief tellurique en aluminium de Ted Bieler.

Télécommunications par fibres optiques

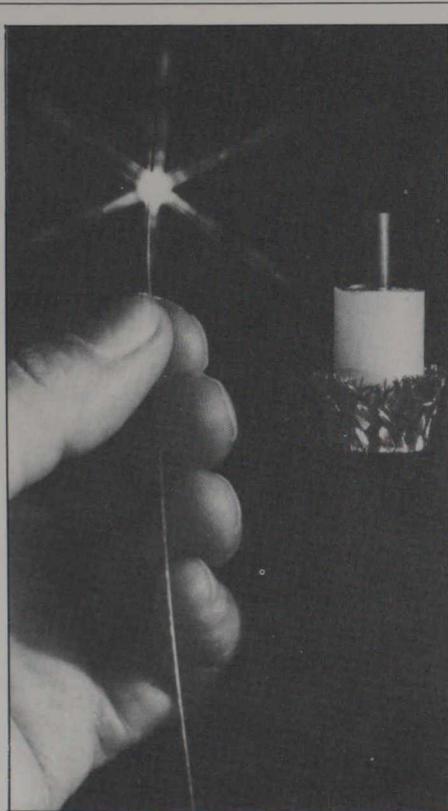
Une expérimentation dans des conditions réelles

■ Le gouvernement canadien a décidé il y a un an d'installer un réseau expérimental de télécommunication par fibres optiques dans un petit village du Manitoba, Elie (350 habitants), pour mettre cette technique à l'essai dans les conditions réelles du milieu et du marché (1).

L'idée de transmettre des messages en utilisant la lumière n'est pas récente, puisque déjà en 1880 Alexander Graham Bell réussissait à transmettre la voix, sur une faible distance, au moyen d'un mince rayon de soleil. En 1950, les premières recherches sur la transmission par le verre étaient entreprises, mais les types de verre alors utilisés entraînaient d'énormes pertes de lumière, ce qui limitait les applications possibles de cette technique neuve. C'est en 1970 que l'on réussit à obtenir un verre d'une extrême transparence capable de donner des fibres solides et souples en état de conduire sans interruption des rayons lumineux sur un parcours donné, quelles que soient les déviations et les courbes.

Les données que l'on veut communiquer sont transmises au moyen de signaux électriques convertis en rayons lumineux par des lasers de faible puissance et des diodes photoémissives. Après avoir voyagé le long de la fibre, la lumière est interceptée par un détecteur photosensible qui en reconvertit les impulsions en signaux électriques, traités et transmis ensuite de façon classique.

Bien que la production de fibres de haute qualité à faibles pertes constitue une étape majeure, il reste à résoudre les problèmes que posent les conditions d'exploitation des fibres et leur protection contre les atteintes du



Une fibre de 0,15 millimètre de diamètre a une capacité de 500 000 voies téléphoniques.

climat. Ces fibres sont en effet très sensibles à l'humidité et leur résistance à la torsion, alors qu'elles supportent bien la tension, est limitée. On a élaboré et on continue de perfectionner des méthodes de production de câbles qui permettent d'obtenir des fibres simples ou multiples suffisamment protégées contre les conditions extérieures. On comprend tout l'intérêt de l'installation expérimentale d'un réseau de télécommunication par fibres optiques dans les conditions de leur utilisation.

Les fibres optiques ont une capacité de transmission qui relève presque de la science-fiction. Une fibre de 0,15 millimètre de diamètre a une capacité de 50 000 à 500 000

voies dans le même sens. En outre, les signaux sont d'une parfaite clarté, du fait que le verre et la lumière sont à l'abri des interférences électriques, du brouillage, de la dispersion des signaux et de l'écoute téléphonique. La fibre optique est quatorze fois plus efficace que le câble coaxial. Le réseau téléphonique du Manitoba et le gouvernement fédéral, qui partagent en commun l'expérience d'Elie, espèrent que d'ici à 1983 on comptera dans le village et ses environs cent cinquante foyers ayant à la fois une ligne téléphonique, un récepteur de télévision recevant au moins cinq chaînes, un récepteur radio à modulation de fréquence et une liaison bidirectionnelle avec un ordinateur, ce qui permettra aux usagers de faire leurs achats et d'effectuer des opérations bancaires par téléphone.

En aidant le développement de la télécommunication par fibres optiques, le gouvernement canadien cherche d'abord à améliorer les télécommunications dans les régions rurales. C'est la raison pour laquelle l'installation d'un réseau expérimental est prévue dans un petit village du centre-ouest. Mais, cette technologie ouvrant une ère nouvelle pour le téléphone, la télévision, la radio et d'autres services connexes, le gouvernement vise un second objectif : stimuler l'activité industrielle en plaçant le Canada à l'avant-garde de cette technique de pointe. Une vive concurrence s'exerce en effet entre les nations occidentales pour perfectionner et lancer cette technique, presque une course contre la montre. Le Canada doit affronter, en particulier, les Etats-Unis et le Japon. Jusqu'à maintenant, il s'est maintenu en tête du peloton. Ce que le gouvernement attend du programme d'Elie, c'est qu'il donne à l'industrie canadienne l'expérience pratique dont elle a besoin pour conserver son avance.

1. Village d'origine francophone, Elie est situé à quarante-cinq kilomètres à l'ouest de Winnipeg, capitale du Manitoba.



Canada ^{🇨🇦} d'aujourd'hui

Exploration au pôle Nord

Des chercheurs canadiens ont participé l'été dernier à une importante exploration des fonds sous-marins de l'Arctique, l'expédition *Lorex* qui a pour but d'étudier la dorsale de Lomonossov, chaîne de montagnes immergée sous l'océan. Longue de 1 700 kilomètres et haute de 3 000 mètres, cette chaîne culmine à moins de 1 000 mètres de la surface des



eaux. Le programme de recherches porte en particulier sur la géologie, la gravimétrie, la mesure de l'écorce terrestre, la sismicité, le flux thermique, les courants des fonds marins. Un camp de base et deux satellites ont été établis sur la banquise. Le ministère fédéral de l'énergie, des mines et des ressources a coordonné les études auxquelles plusieurs universités canadiennes et étatsuniennes ont pris part.

John Diefenbaker

John Diefenbaker, qui fut premier ministre (conservateur) du Canada de 1957 à 1963, est décédé en août dernier à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Ayant accédé au pouvoir avec une faible majorité parlementaire, qui cependant mettait fin à vingt-deux ans de régime libéral, il déclencha de nouvelles élections dès 1958 : le parti conservateur obtint alors, avec l'appui massif de l'électorat québécois, 78 % des sièges à la Chambre des communes, ce qui demeure la plus forte majorité parlementaire qu'un parti fédéral ait détenue. Au cours de son mandat, le gouvernement fit voter une charte des droits de l'homme, s'employa à porter remède aux disparités économiques régionales, en particulier par des mesures en faveur de l'agriculture, et il eut à traiter de difficiles problèmes liés à la défense nationale. En 1963, le parti libéral reprit

le pouvoir avec à sa tête Lester Pearson. L'augmentation du chômage, la question de l'emploi des armes atomiques dans le cadre de l'Otan, la dévaluation du dollar canadien intervenue en pleine campagne électorale, l'accession au pouvoir du parti libéral au Québec en 1960 furent au nombre des causes de la défaite conservatrice. Attaché à la défense des minorités ethniques autant qu'aux institutions et traditions britanniques, John Diefenbaker fit toujours preuve aussi d'un nationalisme déterminé.

Centre national des arts

Le Centre national des arts, inauguré à Ottawa en 1969, fête son dixième anniversaire. C'est un immense foyer culturel doté d'une salle d'opéra et de concert pouvant accueillir deux mille trois cents spectateurs, d'un théâtre de huit cents places, qui donne chaque saison des pièces en français et en anglais, et d'un studio conçu pour laisser toute liberté d'expérimentation aux jeunes metteurs en scène. L'orchestre du Centre s'est produit, depuis sa création, en octobre 1969, dans quatre-vingt-une villes canadiennes et il a donné soixante concerts ou représentations musicales aux Etats-Unis, au Mexique et en Europe. La compagnie de théâtre du Centre a effectué sa première tournée canadienne en 1977 et s'est rendue en France et en Belgique, où elle a joué *Woyzeck*. En mars dernier, près de dix ans après avoir ouvert ses portes, le Centre national des arts pouvait s'enorgueillir de sept mille trois cents représentations (musique, théâtre, danse, opéra, variétés); il avait accueilli six millions quatre-vingt-un mille spectateurs.



Floralies internationales

Montréal accueillera l'année prochaine les Floralies internationales, première rencontre en Amérique des grandes traditions horticoles du monde entier. En mai 1980, le vélodrome construit pour les Jeux olympiques de 1976 sera transformé en une vallée de fleurs (floralies intérieures) : fleurs coupées et en pot, plantes tropicales, cactées, orchidées, plantes de pépinière, art floral, etc. Du 1^{er} juin au 31 août, l'île Notre-Dame aménagée au milieu du Saint-Laurent pour l'exposition de 1967 trouvera sa véritable vocation de parc floral (floralies extérieures) : quarante hectares d'arbres et arbustes d'ornement, de conifères, de massifs de plantes vivaces, de plantes à bulbe,



d'arbres fruitiers, d'aménagements paysagers. Deux expositions, l'une au vélodrome olympique, l'autre dans l'ancien pavillon de la France à l'exposition de 1967, permettront à l'industrie de présenter l'outillage, l'équipement et les matériaux utilisés en horticulture.

Energie solaire

Une entreprise de la région montréalaise vient de mettre en service une installation de chauffage solaire qui serait la troisième en importance en Amérique du Nord : elle a fait poser sur le toit de son usine quatre cent vingt-cinq capteurs qui couvrent au total plus de neuf cents mètres carrés. Le chauffage solaire paraît très bien adapté aux besoins de l'entreprise. Spécialisée dans le développement des films photographiques, celle-ci utilise en effet, chaque jour, 82 000 litres d'eau à 40° Celsius. Le rendement des capteurs solaires est d'autant plus élevé que l'eau à chauffer est plus froide au départ et qu'il s'agit d'obtenir une température modérée.